

ANNEXES TECHNIQUES

ANNEXE 1F A01B [**Projet-Rapporteur : D067/SE**] <CE41>
[Tr.:]

AL U 45/04 < Inchangé >

ANNEXE 2F A01D [**Projet-Rapporteur : D067/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **3/00 Dispositifs non abrasifs pour l'affûtage des faux, faucilles ou analogues**

CL M **5/00 Étuis pour pierres à aiguiser, utilisés pendant la récolte**

CL M **7/00 Râteaux** (faucheuses convertibles en râteaux ou capables de ratisser [A01D 42/02](#);
faucheuses combinées avec des râteaux [A01D 43/02](#))

AL M 23/04 · décolletage après l'arrachage

CL M **37/00 Moissonneuses-lieuses** (équipement de ces machines pour lier les produits récoltés ou fauchés, p.ex. noueurs, [A01D 59/00](#))

CL M **41/00 Moissonneuses-batteuses, c. à d. moissonneuses ou faucheuses combinées avec des dispositifs de battage**

CL M **59/00 Équipement pour lier les produits récoltés ou fauchés** (spécialement conçu pour les presses de mise en balles [A01F 15/14](#))

AL M 59/12 · Bacs supports pour ficelle

CL M **61/00 Élévateurs ou transporteurs pour moissonneuses-lieuses ou moissonneuses-batteuses**

AL M 75/08 · Dispositifs d'affûtage fixés sur la moissonneuse ou la faucheuse

AL M 75/18 · Dispositifs de sécurité pour certaines parties des machines

AL M 75/20 · Dispositifs de protection des hommes ou des animaux

CL M **87/00 Chargeurs à foin ou à récolte similaire** (combinés avec des faucheuses [A01D 43/06](#))

CL M **90/00 Véhicules pour le transport des récoltes moissonnées munis de moyens pour leur chargement ou déchargement** (combinés avec des faucheuses [A01D 43/06](#))

ANNEXE 3F A01F [**Projet-Rapporteur : M100/SE**] <CE41>
[Tr.: FR]

CL M **Titre** **BATTAGE** (moissonneuses-batteuses [A01D 41/00](#)) ; **MISE EN BALLES DE LA PAILLE, DU FOIN OU DE PRODUITS SIMILAIRES; APPAREILS FIXES OU OUTILS À MAIN POUR BOTTELER OU LIER LA PAILLE, LE FOIN OU LES PRODUITS SIMILAIRES; COUPE DE LA PAILLE, DU FOIN OU DE PRODUITS SIMILAIRES; EMMAGASINAGE DES PRODUITS AGRICOLES OU HORTICOLES** (dispositions pour mettre la récolte en meules [A01D 85/00](#))

CL M Schéma
général

BATTAGE

Types fonctionnels d'appareils [5/00](#), [7/00](#)

Applications particulières [11/00](#)

Parties constitutives [12/00](#)

MISE EN BALLES DE LA PAILLE, DU FOIN OU DE PRODUITS SIMILAIRES [1/00](#), [13/00](#), [15/00](#)

ACCESSOIRES POUR BATTEUSES OU PRESSES À BALLES [17/00](#), [19/00](#), [21/00](#)

EMMAGASINAGE DES PRODUITS AGRICOLES OU HORTICOLES [25/00](#)

MACHINES OU OUTILS POUR COUPER LE FOIN, LA PAILLE OU LES PRODUITS SIMILAIRES [3/00](#), [29/00](#)

CL D Guidance < Deleted / Supprimée >
heading /
Rubrique
d'orientation
1/00- 3/00

CL M **1/00** **Appareils fixes ou outils à main pour botteler ou lier la paille, le foin ou les produits similaires** (appareils ou presses pour mise en balles [A01F 13/00](#), [A01F 15/00](#); botteleuses mobiles à utiliser dans les champs [A01D 37/00](#), [A01D 39/00](#))

AL M 1/06 • Liens pour les bottes de paille, de foin ou analogues

CL M **3/00** **Instruments à main pour hacher le foin, la paille ou les produits similaires** (coupe-paille mécaniques [A01F 29/00](#))

CL M **7/00** **Dispositifs de battage**

AL M 7/02 • à outils rotatifs (cylindres ou contrebatteurs pour le battage [A01F 12/18](#))

AL M 7/04 < Add / Ajouter 1 dot(s) / point(s) >

AL M 7/06 < Add / Ajouter 1 dot(s) / point(s) >

AL N 7/70 • avec des fléaux

CL D 9/00 (transféré en [A01F 7/70](#))

CL M **11/00 Dispositifs de battage spécialement adaptés au maïs; Dispositifs de battage spécialement adaptés à des récoltes déterminées autres que les céréales**

AL M 11/02 • pour le lin

AL M 11/04 • pour le trèfle ou les plantes fourragères similaires, p.ex. pour la luzerne

AL M 11/06 • pour le maïs, p.ex. détachage des grains des épis

AL M 11/08 • pour les fruits de palmiers, p.ex. détachage du fruit de la tige

CL M **12/00 Pièces ou parties constitutives des dispositifs de battage** (dispositifs, autres que les dispositifs de sécurité des mécanismes d'alimentation, pour la protection des êtres humains [A01D 75/20](#), [A01F 21/00](#))

AL M 12/34 • • • Éléments de criblage; Garnitures des secoueurs

AL M 12/36 • • • Éléments de criblage spécialement adaptés au traitement des pailles courtes

CL M 12/40 • Agencement de dispositifs de broyage ou de coupe de la paille

AL M 12/42 • Appareils pour l'ébarbage des grains

CL M 12/44 • Nettoyeurs de grain; Séparateurs des grains

CL M 12/46 • Transporteurs mécaniques de grain

CL M 12/48 • Conduits à air ou ventilateurs pour le grain

AL M 12/50 • Dispositifs d'ensachage; Compte-sacs ou pèse-sacs

AL M 12/54 • Dispositions pour rassembler et retirer les poussières

AL U 12/58 < Inchangé >

CL M **15/00 Presses pour mise en balles de la paille, du foin ou de produits similaires**

AL U 15/08 < Inchangé >

AL M 15/14 • • Dispositifs de liage spécialement adaptés aux presses de mise en balles

CL M **17/00 Transporteurs de paille pour batteuses ou presses**

CL M **21/00 Dispositifs de protection des êtres humains sur les batteuses ou les presses à balles** (sur des moissonneuses-batteuses [A01D 75/20](#); sur les mécanismes d'alimentation des dispositifs de battage [A01F 12/16](#))

CL M **25/00 Emmagasiner des produits agricoles ou horticoles; Suspension de fruits récoltés** (maturation des fruits [A23N 15/06](#); installations dans les hangars pour le traitement préliminaire du tabac [A24B 1/02](#); empaquetage ou emmagasinage du houblon [C12C 3/04](#))

- CL M 25/13 • Couvertures ([A01F 25/14](#) a priorité)
- CL M 25/14 • Récipients spécialement conçus pour l'emmagasinage
- CL M 25/16 • Agencement des silos à fourrage
- AL M 25/18 • • Dispositions pour le chargement ou la distribution
- AL M 25/20 • • Dispositions pour le déchargement
- AL M 25/22 • • Dispositions pour la ventilation
- CL M **29/00 Appareils de coupe spécialement adaptés à la paille, au foin ou aux produits similaires**
(faucheuses combinées avec des moyens pour hacher la récolte fauchée [A01D 43/08](#))
- AL M 29/01 • spécialement adaptés pour être montés sur ou tirés par un tracteur, p.ex. ramasseuses-hacheuses
- AL N 29/09 • *Parties constitutives*
- AL M 29/10 < Add / Ajouter 1 dot(s) / point(s) >
- AL M 29/12 • • Moyens de décharge (chargeurs à foin ou céréales comportant une soufflerie [A01D 87/10](#))
- AL M 29/14 < Add / Ajouter 1 dot(s) / point(s) >
- AL M 29/16 • • Dispositifs de sécurité, p.ex. dispositions pour les freins de secours
- AL M 29/18 < Add / Ajouter 1 dot(s) / point(s) >
- AL D 29/20 (transféré en [A01F 29/09](#))
- AL M 29/22 • • Aménagement des dispositifs d'affûtage des couteaux

ANNEXE 4F A01N [**Projet-Rapporteur : C450/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M **63/00 Biocides, produits repoussant ou attirant les animaux nuisibles, ou régulateurs de croissance des végétaux, contenant des micro-organismes, des virus, des champignons microscopiques, des animaux, p.ex. des nématodes, ou des substances produites par, ou obtenues à partir de micro-organismes, de virus, de champignons microscopiques ou d'animaux, p.ex. enzymes ou produits de fermentation** (contenant des produits de constitution déterminée [A01N 27/00-A01N 59/00](#))
- CL M 63/02 • Substances produites par, ou obtenues à partir de micro-organismes ou d'animaux
- CL M 63/04 • Champignons microscopiques; Substances produites par, ou obtenues à partir de champignons microscopiques
-

ANNEXE 5F A23K [**Projet-Rapporteur : D069/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **1/00 Produits alimentaires pour animaux**

AL M 1/04 · à partir du sang

CL M 1/14 · à partir de matières végétales, p.ex. de pommes de terre ou de racines, sans ensilage

CL M 1/18 · spécialement conçus pour des animaux déterminés

AL M 3/02 · du fourrage vert (traitement et emmagasinage [A01F 25/00](#))

ANNEXE 6F A43C [**Projet-Rapporteur : D079/GB**] <CE41>
[Tr.: CH]

AL U 15/06 < Inchangé >

ANNEXE 7F A44B [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

BOUTONS; CARTES POUR BOUTONS

[1/00-5/00](#); [7/00](#)

FERMETURES À CURSEUR

[19/00](#)

AUTRES SYSTÈMES D'ATTACHE OU DE
FIXATION

[6/00-18/00](#), [99/00](#)

ANNEXE 8F A44B [**Projet-Rapporteur : D012/US**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **1/00 Boutons**

AL M 1/06 · Montage des boutons

CL M **9/00 Épingles à chapeaux, épingles de cravates, épingles de sûreté ou dispositifs analogues**
(aspect décoratif ou ornemental [A44C](#); épingles à cheveux [A45D 8/02](#))

AL M 9/06 · · Épingles à chapeaux

CL M **18/00 Fermetures du type à éléments d'accrochage par contact; Fabrication de telles fermetures**

AL M 19/48 · · · · Disposition des éléments d'accrochage avant leur fixation

ANNEXE 9F A44B [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 21/00 (transféré en **A44B 99/00**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 10F A61C [**Projet-Rapporteur : D104/US**] <CE41>
[Tr.: FR]

AL M 1/18 · · Transmissions flexibles; Accouplements ou similaires

CL M 13/08 · Dents artificielles; Fabrication de dents artificielles

CL M 13/225 · Fixation des prothèses dans la bouche (fixation des couronnes dentaires lors du recouvrement des dents **A61C 5/08**)

AL M 13/38 · Outils non prévus ailleurs destinés à être utilisés en liaison avec les prothèses dentaires ou avec leur fabrication

AL M 17/10 · · avec des tampons buccaux, des protège-langue, des abaisse-langue ou des écarteurs de joues

CL M 19/04 · Instruments de mesure spécialement conçus pour la technique dentaire (diagnostic par radiation **A61B 6/14**)

ANNEXE 11F A61D [**Projet-Rapporteur : D105/US**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 1/02 · Trocarts ou canules pour tettes; Appareils de vaccination

CL M **3/00 Appareils pour soutenir ou ligoter les animaux à opérer**

CL M **7/00 Dispositifs ou méthodes pour l'introduction de remèdes, solides, liquides ou gazeux ou d'autres produits dans ou sur le corps des animaux** (pour la reproduction ou la fertilisation **A61D 19/00**)

CL M **9/00 Bandages, cataplasmes, compresses spécialement conçus à usage vétérinaire**

CL M **11/00 Dispositifs de lavage ou bains curatifs gazeux spécialement conçus à usage vétérinaire**

CL M **15/00 Ouvre-gueule**

ANNEXE 12F A61F [**Projet-Rapporteur : D098/DE**] <CE41>
[Tr.: FR]

- CL M 5/02 · · Corsets orthopédiques
- AL M 5/34 · · · Coussinets de compression remplis d'air ou de liquide (soupapes spécialement conçues pour usage médical [A61M 39/00](#))
- AL M 5/458 · · · · du type adhésif ou gonflable
- CL M 7/00 **Appareils de chauffage ou de refroidissement pour traitement médical ou thérapeutique du corps humain** (moyens de chauffage ou de refroidissement reliés aux lits ou aux matelas [A47C 21/00](#); hyperthermie utilisant des champs électriques ou magnétiques ou des ultrasons [A61N](#))
- CL M 9/00 **Procédés ou dispositifs pour le traitement des yeux; Dispositifs pour mettre en place des verres de contact; Dispositifs pour corriger le strabisme; Appareils pour guider les aveugles; Dispositifs protecteurs pour les yeux, portés sur le corps ou dans la main** (casquettes protégeant les yeux [A42B 1/06](#); visières pour casques [A42B 3/22](#); bains d'œil [A61H 35/02](#); lunettes de soleil ou lunettes d'automobiliste ayant les mêmes caractéristiques que des lunettes [G02C](#))
- CL M 9/02 · Lunettes protectrices (pour la natation [A63B 33/00](#))

ANNEXE 13F A61J [**Projet-Rapporteur : D107/US**] <CE41>
[Tr.:]

- CL M 1/00 **Récipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques** (capsules ou only similaires à absorber par voie buccale [A61J 3/07](#); boîtes à instruments médicaux, sacs de docteur [A61B 19/02](#); réceptacles comportant des moyens particuliers pour pilules ou comprimés [B65D 83/04](#); récipients pour produits radioactifs [G21F 5/00](#))
- AL M 1/00 **Récipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques** (capsules ou similaires à absorber par voie buccale [A61J 3/07](#); boîtes à instruments médicaux, sacs de docteur [A61B 19/02](#); récipients pour produits radioactifs [G21F 5/00](#))
- AL M 1/03 · pour pilules ou comprimés (réceptacles pour pilules ou comprimés comportant des moyens particuliers pour leur distribution [B65D 83/04](#))
- AL M 3/02 · la forme de poudres
- CL M 7/00 **Dispositifs pour administrer les médicaments par voie buccale, p.ex. cuillères** (cuillères à peser [G01G 19/56](#)) ; **Dispositifs pour compter les pilules; Dispositions pour l'indication ou le rappel du moment où l'on doit prendre des médicaments**
- CL M 9/00 **Biberons en général**
- CL M 13/00 **Articles de protection des bouts de seins**

CL M 15/00 Tubes pour l'alimentation thérapeutique

ANNEXE 14F A61N [**Projet-Rapporteur : D014/US**] <CE41>
[Tr.:]

CL M 1/00 **Électrothérapie; Circuits à cet effet** (A61N 2/00 a priorité; préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00)

CL M 1/08 · · Aménagements ou circuits de surveillance, de protection, de commande ou d'indication (pour un seul type particulier d'appareillage A61N 1/10-A61N 1/44)

CL M 1/38 · · · pour produire des effets de choc

CL M 1/40 · Application de champs électriques par couplage inductif ou capacitif

CL M 5/00 **Thérapie par radiations** (dispositifs ou appareils applicables à la fois à la thérapie et au diagnostic A61B 6/00; application de matériau radioactif au corps A61M 36/00)

ANNEXE 15F A61P [**Projet-Rapporteur : M711/IE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE SPÉCIFIQUE DE COMPOSÉS CHIMIQUES OU DE PRÉPARATIONS MÉDICINALES**

CL N *Note* 43/00 *Un classement du présent groupe n'est attribué que si une activité thérapeutique spécifique pour un composé chimique ou une préparation médicinale est explicitement décrite et que cette activité thérapeutique spécifique n'est couverte par aucun des groupes A61P 1/00-A61P 41/00. [new.]*

ANNEXE 16F A61Q [**Projet-Rapporteur : M711/IE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre UTILISATION SPÉCIFIQUE DE COSMÉTIQUES OU DE PRÉPARATIONS SIMILAIRES POUR LA TOILETTE**

CL N *Note* 90/00 *Un classement du présent groupe n'est attribué que si une utilisation spécifique pour un cosmétique ou une préparation de toilette similaire est explicitement décrite et que cette utilisation spécifique n'est couverte par aucun des groupes précédents de la présente sous-classe. [new.]*

ANNEXE 17F A62B [**Projet-Rapporteur : M703/US**] <CE41>
[Tr.: CH]

CL M 29/00 **Dispositifs, p.ex. installations, pour rendre inoffensifs ou écarter les agents chimiques nuisibles** (appareils respiratoires **A62B 7/00**; portes, fenêtres, volets étanches aux gaz **E06B**)

ANNEXE 18F A62C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

PRÉVENTION OU LIMITATION DES INCENDIES;
EXTINCTION DES INCENDIES POUR DES OBJETS
OU DES ENDROITS PARTICULIERS

Prévention ou limitation 2/00

Pièges à flammes 4/00

Pour des objets ou des endroits particuliers 3/00

FABRICATION DE SUBSTANCES EXTINGTRICES
AVANT L'EMPLOI 5/00

OUTILS À MAIN OU ACCESSOIRES 8/00

EXTINCTEURS PORTATIFS

Selon le principe de fonctionnement 11/00, 13/00, 19/00, 25/00

Du type havresac 15/00

En forme de pistolets ou de fusils 17/00

VÉHICULES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Véhicules terrestres 27/00

Bateaux-pompes 29/00

ÉMISSION DE SUBSTANCES EXTINGTRICES 31/00

ACCESSOIRES POUR TUYAUX 33/00

MATÉRIEL INSTALLÉ À DEMEURE 35/00

COMMANDE DES INSTALLATIONS DE LUTTE
CONTRE L'INCENDIE 37/00

AUTRES PROCÉDÉS, MATÉRIEL OU
ACCESSOIRES 99/00

CL D 39/00 (transféré en **A62C 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 19F A62D [**Projet-Rapporteur : D071/EP**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **1/00** **Compositions pour éteindre les incendies; Emploi de produits chimiques pour éteindre les incendies**

ANNEXE 20F A62D [**Projet-Rapporteur : M703/US**] <CE41>
[Tr.: CH]

CL M **3/00** **Procédés pour rendre les substances chimiques nuisibles inoffensives ou moins nuisibles en effectuant un changement chimique dans les substances** (dispositifs pour rendre inoffensifs les agents chimiques nuisibles [A62B 29/00](#); incinération de gaz nocifs [F23G 7/06](#))

ANNEXE 21F A62D [**Projet-Rapporteur : D071/EP**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 7/02 · Couches antibuée empêchant la formation de gouttes d'eau ou de givre

CL M **9/00** **Composition des substances chimiques utilisées dans les appareils respiratoires**

ANNEXE 22F A63B [**Projet-Rapporteur : D079/GB**] <CE41>
[Tr.: CH]

CL M **21/00** **Appareils de gymnastique pour développer ou fortifier les muscles ou les articulations du corps en surmontant des résistances, avec ou sans dispositifs de mesure** (leurs commandes électriques ou électroniques [A63B 24/00](#))

CL U **29/00** < Inchangé >

AL M 29/02 · Cordes ou accessoires, p.ex. pour avalanches; Moyens pour indiquer où se trouvent des personnes ensevelies accidentellement, p.ex. dans la neige

CL M **41/00** **Balles creuses gonflables, ballons**

AL M 41/12 · Outils ou appareils pour gonfler ou fermer les balles

CL M 55/08 · Transporteurs à roues pour sacs de golf

CL M **65/00** **Objets à lancer** (jouets à lancer [A63H 33/18](#))

CL M 69/40 · Dispositifs fixés à demeure pour la projection de balles (boîtes de lancement de pigeons artificiels [F41J 9/18](#))

CL M 71/06 · Dispositifs indicateurs ou de marque pour jeux ou joueurs

AL M 71/16 · · · pneumatiques

ANNEXE 23F B01L [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **7/00 Appareils de chauffage ou de refroidissement** (évaporateurs **B01D 1/00**; séchage des gaz ou des vapeurs, p.ex. dessiccateurs, **B01D 53/26**; autoclaves **B01J 3/04**; fours de séchage **F26B**; fourneaux, fours **F27**) ; **Dispositifs d'isolation thermique**

AL N 7/04 · *Dispositifs d'isolation thermique, p.ex. manchons pour ballons*

CL D 11/00 (transféré en **B01L 99/00**)

AL D 11/02 (transféré en **B01L 7/04**)

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 24F B05B [**Projet-Rapporteur : D076/GB**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL M **Titre APPAREILLAGES DE PULVÉRISATION; APPAREILLAGES D'ATOMISATION; AJUTAGES OU BUSES** (mélangeurs de pulvérisation avec ajutages **B01F 5/20**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides à des surfaces par pulvérisation **B05D**)

CL M **1/00 Buses, têtes de pulvérisation ou autres dispositifs de sortie, avec ou sans dispositifs auxiliaires tels que valves, moyens de chauffage** (**B05B 3/00**, **B05B 5/00**, **B05B 7/00** ont priorité; dispositifs pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides sur une surface par contact **B05C**; ajutages pour mécanismes d'impression par projection d'encre **B41J 2/135**; ajutages pour débiter des liquides, p.ex. dans les stations-service pour véhicules, **B67D 7/42**)

CL M 7/04 · · avec des dispositifs permettant le mélange de liquides ou d'autres matériaux fluides avant l'évacuation

CL M **12/00 Aménagements ou adaptations particulières de moyens de commande de la distribution dans les systèmes de pulvérisation**

CL M **15/00 Parties constitutives des installations ou des appareillages de pulvérisation non prévus ailleurs; Accessoires**

ANNEXE 25F B24D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DES CORPS OU FEUILLES ABRASIVES	3/00
ROUES ABRASIVES	5/00, 7/00, 9/00, 13/00
MATÉRIAUX ABRASIFS FLEXIBLES	11/00
OUTILS À MAIN	15/00
FABRICATION	18/00
AUTRES OUTILS	99/00

CL D 17/00 (transféré en **B24D 99/00**)

CL N *99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 26F B27K [**Projet-Rapporteur : M700/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre PROCÉDÉS, APPAREILLAGE OU EMPLOI DE SUBSTANCES SPÉCIFIÉES POUR L'IMPRÉGNATION, LA COLORATION, LA TEINTURE OU LE BLANCHIMENT DU BOIS, OU POUR LE TRAITEMENT DU BOIS, NON PRÉVU AILLEURS, AVEC DES LIQUIDES PAR PÉNÉTRATION** (application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces en général **B05**; revêtement du bois ou de matériaux similaires **B44D**) ; **TRAITEMENT CHIMIQUE OU PHYSIQUE DU LIÈGE, DU JONC, DU ROSEAU, DE LA PAILLE OU DE MATÉRIAUX SIMILAIRES**

ANNEXE 27F B29 [**Projet-Rapporteur : C441/SE**] <CE41>
[Tr.:]

- CL M Note
B29
1. La présente classe ne couvre pas le travail des feuilles plastiques s'il s'agit d'un travail analogue au travail du papier, qui est couvert par la classe **B31**. [4]
 2. Dans la présente classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "matières plastiques" désigne les composés macromoléculaires ou les compositions à base de tels composés.
 3. Dans la présente classe, s'appliquent les règles suivantes:
 - a. Le travail des matières plastiques est autant que possible classé en premier lieu selon la technique particulière de façonnage utilisée, p.ex. dans la sous-classe **B29C**. [4]
 - b. Le classement selon la fabrication d'objets particuliers de la sous-classe **B29D** est limité:
 - i. aux aspects caractéristiques pour la fabrication d'un objet particulier qui ne peuvent pas être classés dans les sous-classes **B29B** ou

- B29C**;
- ii. aux opérations combinées de fabrication d'un objet particulier qui ne peuvent pas être entièrement classées dans la sous-classe **B29C**. [4]
- c. *Un produit en soi n'est pas classé dans la présente classe. Cependant, si un produit est caractérisé par son mode de production et non pas par sa structure ou sa composition, le procédé de production est classé dans la présente classe.* [new.]

ANNEXE 28F **B29C** [**Projet-Rapporteur : C441/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre** **FAÇONNAGE OU ASSEMBLAGE DES MATIÈRES PLASTIQUES; FAÇONNAGE DES SUBSTANCES À L'ÉTAT PLASTIQUE EN GÉNÉRAL; POST-TRAITEMENT DES PRODUITS FAÇONNÉS, p.ex. RÉPARATION** (travail analogue au travail des métaux avec des machines outils **B23**; meulage, polissage **B24**; découpage **B26D**, **B26F**; fabrication de préformes **B29B 11/00**; fabrication de produits stratifiés par combinaison de couches non liées au préalable afin de constituer un produit dont les couches restent associées **B32B 37/00-B32B 41/00**)

- CL M Note B29C
1. Il est important de tenir compte de la note (3) qui suit le titre de la classe **B29**. [4]
 2. Dans la présente sous-classe:
 - la réparation d'articles faits de matières plastiques ou de substances à l'état plastique, p.ex. d'objets façonnés ou fabriqués par utilisation de techniques couvertes par la présente sous-classe ou par la sous-classe **B29D**, est classée dans le groupe **B29C 73/00**;
 - les éléments constitutifs, détails, accessoires ou opérations auxiliaires applicables à plus d'une technique de façonnage sont classés dans les groupes **B29C 31/00-B29C 37/00**;
 - les éléments constitutifs, détails, accessoires ou opérations auxiliaires uniquement applicables à, ou utilisés dans une technique de façonnage spécifique sont classés dans les groupes **B29C 39/00-B29C 71/00**. [4,5]

ANNEXE 29F **B29D** [**Projet-Rapporteur : C441/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M Note B29D Il est important de tenir compte de la note (3) qui suit le titre de la classe **B29**. [4]

ANNEXE 30F B29D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 31/00 (transféré en **B29D 99/00**)

CL D 31/02 (transféré en **B29D 33/00**)

CL D 31/50 (transféré en **B29D 35/00**)

CL D Note < Deleted / Supprimée >
31/50

AL D 31/502 (transféré en **B29D 35/02**)

AL D 31/505 (transféré en **B29D 35/04**)

AL D 31/508 (transféré en **B29D 35/06**)

AL D 31/51 (transféré en **B29D 35/08**)

AL D 31/512 (transféré en **B29D 35/10**)

AL D 31/515 (transféré en **B29D 35/12**)

AL D 31/518 (transféré en **B29D 35/14**)

CL N **33/00** *Fabrication de bagues de paliers*

CL N **35/00** *Fabrication de chaussures*

CL N Note 35/00

1. *Le classement est effectué dans le présent groupe si la technique de moulage présente un intérêt. [new.]*
2. *L'assemblage des différentes parties de chaussures par réunion mécanique est classé dans la sous-classe **A43D**, p.ex. par collage des parties de la chaussure **A43D 25/00**. [new.]*

AL N 35/02 • *fabriquées d'une seule pièce en utilisant une technique de moulage, p.ex. moulage par injection ou par coulée*

AL N 35/04 • • *comportant des parties multicouches*

AL N 35/06 • *comportant des semelles ou des talons formés et réunis sur des empeignes préformées en utilisant une technique de moulage, p.ex. moulage par injection, pressage et vulcanisation*

AL N 35/08 • • *comportant des parties multicouches*

AL N 35/10 • *comportant des semelles préformées ou des talons préformés réunis sur des empeignes préformées en utilisant une technique de moulage, p.ex. par alimentation ou par injection de la matière plastique entre les différentes parties à joindre*

AL N 35/12 • *Fabrication de leurs parties constitutives, p.ex. semelles, talons ou empeignes, par une technique de moulage*

AL N 35/14 • • *des parties multicouches*

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 31F B32B [**Projet-Rapporteur : C441/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M Note
B32B

1. La présente sous-classe couvre :
 - les produits stratifiés comportant plusieurs sortes de matériaux ou les produits stratifiés non caractérisés par l'utilisation d'un type déterminé de matériau;
 - un produit similaire à un produit stratifié mais qui comporte uniquement un matériau sous forme d'une feuille ou grille enrobée dans la masse d'une matière plastique ou d'une substance de nature physique analogue, laquelle masse pénètre ladite feuille ou grille et en recouvre les deux faces, p.ex. de manière à ce que ladite feuille ou grille renforce la matière plastique, à condition toutefois que la feuille ou grille ainsi enrobée occupe pratiquement toute la zone couverte par le produit, soit d'une matière continue, soit sous forme d'assemblage; la feuille ou grille enrobée peut donc être un tissu ou une série de tiges reliées par des fils transversaux. Le procédé de fabrication d'un tel produit n'est toutefois classé dans la présente sous-classe que s'il constitue véritablement un procédé d'assemblage de couches dont au moins une des couches extérieures existait au préalable. Si le matériau enrobé est constitué uniquement de tiges non réunies ensemble, le produit n'est pas classé dans la présente sous-classe.
2. La présente sous-classe ne couvre pas :
 - les procédés ou appareils utilisés pour la fabrication ou le traitement d'un produit, ou en rapport avec ces opérations, lorsqu'ils trouvent leur application exclusivement, et peuvent être parfaitement classés dans une seule autre classe de procédés ou d'appareils, p.ex. **B05**, **B29**, **B44D**, **C08J**, **C09J** ou **C23**;
 - les compositions ou leur préparation ou traitement, sauf s'ils sont restreints essentiellement à des produits stratifiés et s'ils ne peuvent être parfaitement classés dans une autre classe sans ignorer cette restriction;
 - les figures métalliques obtenues par gravure sur les panneaux de circuits imprimés. [3]
3. Dans la présente sous-classe, une pellicule formée sur une couche par pulvérisation d'une substance n'est pas considérée comme une couche si elle ne sert que d'adhésif ou si son but n'est que de constituer la finition de surface d'un produit.
4. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "couche" est une feuille, bande ou tout autre élément d'épaisseur relativement faible par rapport à ses autres dimensions, qui existe, en conjonction avec au moins une autre couche, dans un produit, soit qu'elle y préexistait, p.ex. en tant que feuille ou bande séparée, soit qu'elle ait été

formée pendant la fabrication même du produit stratifié. Cette couche peut être ou non de nature homogène ou cohésive; elle peut être faite d'un assemblage de fibres ou de morceaux; elle peut être discontinue, p.ex. à claire-voie, en nid d'abeilles ou en forme d'armature; elle peut être en contact total ou non avec la couche adjacente, p.ex. comme lorsqu'une couche ondulée jouxte une couche plate;

- "produit stratifié" comporte au moins deux couches liées entre elles. L'expression "lié" doit être interprétée de façon extensive de manière à inclure toutes les méthodes d'assemblage de couches, p.ex. couture, piqûre, collage, clouage, assemblage à queue d'aronde ou en faisant intervenir un adhésif ou un support recouvert d'adhésif. Le produit stratifié peut constituer un stade intermédiaire de la fabrication d'un objet qui n'est pas stratifié sous sa forme finale, p.ex. un panneau comportant une couche protectrice qui sera retirée quand le panneau occupera sa position d'utilisation. Les couches peuvent avoir été formées au préalable ou être réalisées sur place sur un support existant; elles peuvent être constituées par un matériau solide cohérent, y compris ceux du genre nid d'abeilles ou autres matériaux cellulaires, ou bien par des matériaux solides discontinus tels qu'un assemblage de brins, de rubans, de fibres, de carreaux ou tout autre système analogue;
 - "couche filamenteuse" désigne une couche de fils ou de filaments, de n'importe quelle substance (p.ex. des fils métalliques), d'une longueur pratiquement illimitée, placés selon un certain ordre de rangement et reliés les uns aux autres; cette couche peut être tissée, tricotée, tressée ou formée de fils croisés, posés côte à côte et liés ensemble;
 - "couche fibreuse" désigne un assemblage au hasard de fibres ou filaments, généralement de longueur réduite, p.ex. un feutre, un molleton; les fibres peuvent être ou non imbriquées ou liées, p.ex. par des adhésifs.
5. Dans les groupes **B32B 1/00-B32B 33/00**, à chaque niveau de subdivision, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la première place appropriée.
 6. *Si un produit stratifié est caractérisé par son mode de production et non pas par sa structure ou sa composition, le procédé de production doit être classé dans les groupes **B32B 37/00** ou **B32B 38/00**, ou dans la sous-classe **B29C**, par exemple dans les groupes **B29C 45/16** ou **B29C 47/06**. [new.]*
 7. Le classement des produits stratifiés est prévu dans de nombreuses classes. Toutefois, la plupart de ces classes se limitent à un type bien défini de matériau. Pour que la présente sous-classe puisse fournir une base permettant d'effectuer une recherche complète en matière de produits stratifiés, toute la matière concernée est classée dans la présente sous-classe même lorsqu'elle est, par ailleurs, correctement classée dans une autre sous-classe.

ANNEXE 33F B43M [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

FIXATION DE CACHETS; REMPLISSAGE, FERMETURE, OUVERTURE DES ENVELOPPES	1/00; 3/00, 5/00, 7/00
PRESSE-PAPIERS; DISPOSITIFS POUR APPLIQUER DES LIQUIDES; DISTRIBUTEURS POUR TIMBRES; PUNAISES	9/00; 11/00; 13/00; 15/00
AUTRES ACCESSOIRES	99/00

CL D 17/00 (transféré en **B43M 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 34F B60F [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **Titre VÉHICULES RAIL-ROUTE; VÉHICULES CAPABLES DE SE DÉPLACER DANS
OU SUR DES MILIEUX DIFFÉRENTS, p.ex. VÉHICULES AMPHIBIES** (véhicules à
coussin d'air **B60V**)

CL M **5/00 Autres véhicules capables de se déplacer dans ou sur des milieux différents** (véhicules
utilisant alternativement des patins et des roues **B62B 13/18**; hydravions à coque ou à
flotteurs **B64C 35/00**)

ANNEXE 35F B60G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

SUSPENSION RIGIDE	1/00
SUSPENSION ÉLASTIQUE	
Structure générale	
pour roue unique; pour jeu unitaire de roues; bras de suspension articulés et accessoires	3/00; 5/00; 7/00
pour essieu rigide ou carter d'essieu à deux roues ou plus	9/00
Caractérisée par la disposition, l'emplacement ou le type des: ressorts, amortisseurs de vibration, ressorts- amortisseurs combinés	11/00, 13/00, 15/00
Caractérisée par la possibilité de réglage des éléments	17/00

de la suspension

SUSPENSION AVEC MOYENS DE DÉTECTION AUTOMATIQUE DES ACCIDENTS DU TERRAIN	23/00
SYSTÈMES À ROUES CONJUGUÉES SUSPENDUES ÉLASTIQUEMENT	21/00
AUTRES TYPES DE SUSPENSION	99/00

CL D 25/00 (transféré en **B60G 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 36F B63G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

AL M 8/08 · Propulsion (propulsion nucléaire **B63H 21/18**; dispositifs d'échappement sous l'eau **F01N 13/12**; installations ou unités de puissance propulsive en soi, voir les classes correspondantes)

ANNEXE 37F B64C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 38F B65D [**Projet-Rapporteur : D081/GB**] <CE41>
[Tr.: FR]

AL M 1/32 · Réceptacles conçus pour subir une déformation momentanée par pression externe pour expulser le contenu (réceptacles à désinfectants **A61L 2/00**; burettes à huile **F16N 3/00**)

CL M 33/01 · Ventilation ou drainage des sacs

ANNEXE 39F B65D [**Projet-Rapporteur : M706/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M Rubrique Éléments de fermeture, autres que ceux en papier plié et incorporés aux
d'orientation réceptacles ou fixés à ceux-ci, pour l'ouverture de réceptacles rigides ou semi-
39/00- rigides sans destruction d'une partie de la paroi externe, ou pour l'ouverture de
55/00 réceptacles souples présentant des problèmes analogues de fermeture;
Arrangements ou dispositifs pour empêcher le réemplissage des réceptacles;
Parties des réceptacles coopérant avec les éléments de fermeture ou caractérisées

par la forme de l'élément de fermeture

ANNEXE 40F B65D [Projet-Rapporteur : D081/GB] <CE41>
[Tr.: FR]

- CL M 41/00 **Capuchons, p.ex. couvercles à rebords, capsules à sertissage, c. à d. éléments ayant des parties prenant sur la périphérie extérieure d'un col ou d'une paroi limitant une ouverture de versement ou de décharge; Couvercles de protection en forme de capuchons pour les éléments de fermeture, p.ex. couvercles décoratifs en feuille de métal ou en papier (B65D 45/00 a priorité; combinaison de capuchons et de couvercles analogues à des capuchons B65D 51/18; fabrication de fermetures par travail de feuilles métalliques B21D 51/44)**
- CL M 47/00 **Fermetures avec dispositifs pour remplir et vider, ou pour vider** (réceptacles pliables de forme tubulaire comportant des valves s'ouvrant lorsque la fermeture est pressée contre la surface B65D 35/00; capuchons comportant une membrane perçable B65D 41/02, B65D 41/32; pinceaux combinés ou associés avec des réceptacles A46B 11/00; distributeurs de savon liquide A47K 5/12; tampons pour appliquer, à partir d'un moyen incorporé, des agents au corps humain A61F 13/40; équipement de bureau pour appliquer les liquides par contact sur des surfaces B43M 11/00)
- AL M 47/00 **Fermetures avec dispositifs pour remplir et vider, ou pour vider** (distributeurs de savon liquide A47K 5/12; équipement de bureau pour appliquer les liquides par contact sur des surfaces B43M 11/00)
- AL M 47/18 · · · pour verser goutte à goutte; Compte-gouttes
- CL M 53/00 **Éléments d'étanchéité ou d'emballage; Étanchéité réalisée par matériaux liquides ou plastiques**
- AL M 55/06 · · Fils métalliques, cordons ou bandes déformables ou déchirables; Utilisation de sceaux (réceptacles spécialement conçus pour être ouverts au moyen d'une bande de déchirure, d'un cordon ou analogues B65D 17/00; capuchons ou couvercles en forme de capuchons avec bandes de déchirure B65D 41/32; application des étiquettes aux bouteilles B65C 3/06, B65C 9/00)
- CL M 63/00 **Éléments d'emballage flexibles allongés, p.ex. courroies pour lier ou pour soutenir des objets**
- CL M 65/00 **Enveloppes ou emballages souples; Matériaux d'emballage de forme ou de type particulier** (enveloppes ou emballages souples avec des propriétés d'amortissement des chocs B65D 81/03)
- AL M 79/02 · Arrangements ou dispositifs pour indiquer un stockage ou un transport incorrects
- CL M 83/06 · pour distribuer un matériau pulvérulent ou granulaire
- CL M 83/14 · pour distribution de liquides ou de semi-liquides par pression interne de gaz, c. à d. réceptacles aérosols
- AL M 90/18 · · Roues à pivot, rouleaux ou éléments similaires, p.ex. amovibles

AL M 90/32 • • Aménagements en vue d'empêcher ou de limiter les conséquences d'une pression excessive ou insuffisante

AL M 90/46 • • Aménagements pour supprimer les charges électrostatiques ou empêcher leur formation

AL M 90/54 • Portes ou fermetures (pour trous d'homme [B65D 90/10](#))

ANNEXE 41F B65H [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M 75/34 • • spécialement adaptés ou montés pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de matériau prévues pour des buts particuliers, p.ex. tuyaux souples à poste fixe, câbles de force (moyens de rappel pour ranger un tuyau flexible en tant qu'accessoire de meuble de travail pour dentiste [A61G 15/18](#); moyens de rétraction de la ceinture de sécurité dans les véhicules [B60R 22/34](#); dispositifs de stockage de tuyaux destinés à transférer des liquides à partir de récipients ou de réservoirs de stockage pour alimenter des véhicules ou des récipients transportables [B67D 7/40](#); supports de fils à sécher le linge [D06F 53/00](#); tambours à ressorts pour stores à lamelles horizontales levables [E06B 9/322](#); tambours à ressorts ou tambours à ruban pour volets à rouleau ou pour stores à rouleau [E06B 9/56](#); chaînes de traction ou de hissage avec dispositifs pour soutenir des câbles électriques, des tuyaux ou des éléments analogues [F16G 13/16](#); dispositifs pour guider des tuyaux, des câbles ou des conduits de protection, entre des points mobiles les uns par rapport aux autres, p. es. canal mobile, [F16L 3/01](#); mètres flexibles ou rubans comportant des graduations [G01B 3/10](#); dans le cas où l'invention concerne l'aspect électrique du matériel stocké, voir les sous-classes correspondantes, p.ex. [H02G](#))

ANNEXE 42F B67D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 5/00 (transféré en [B67D 99/00](#))

CL D 5/01 (transféré en [B67D 7/00](#))

AL D 5/02 (transféré en [B67D 7/02](#))

AL D 5/04 (transféré en [B67D 7/04](#))

CL D 5/06 (transféré en [B67D 7/06](#))

CL D 5/08 (transféré en [B67D 7/08](#))

AL D 5/10 (transféré en [B67D 7/10](#))

AL D 5/12 (transféré en [B67D 7/12](#))

AL D 5/14 (transféré en [B67D 7/14](#))

- AL D 5/16 (transféré en **B67D 7/16**)
- AL D 5/18 (transféré en **B67D 7/18**)
- AL D 5/20 (transféré en **B67D 7/20**)
- CL D 5/22 (transféré en **B67D 7/22**)
- AL D 5/24 (transféré en **B67D 7/24**)
- AL D 5/26 (transféré en **B67D 7/26**)
- AL D 5/28 (transféré en **B67D 7/28**)
- AL D 5/30 (transféré en **B67D 7/30**)
- CL D 5/32 (transféré en **B67D 7/32**)
- AL D 5/33 (transféré en **B67D 7/34**)
- AL D 5/34 (transféré en **B67D 7/36**)
- CL D 5/36 (transféré en **B67D 7/38**)
- AL D 5/365 (transféré en **B67D 7/40**)
- CL D 5/37 (transféré en **B67D 7/42**)
- AL D 5/371 (transféré en **B67D 7/44**)
- AL D 5/372 (transféré en **B67D 7/46**)
- AL D 5/373 (transféré en **B67D 7/48**)
- AL D 5/375 (transféré en **B67D 7/50**)
- AL D 5/377 (transféré en **B67D 7/52**)
- AL D 5/378 (transféré en **B67D 7/54**)
- AL D 5/38 (transféré en **B67D 7/56**)
- CL D 5/40 (transféré en **B67D 7/58**)
- AL D 5/42 (transféré en **B67D 7/60**)
- AL D 5/44 (transféré en **B67D 7/62**)
- AL D 5/46 (transféré en **B67D 7/64**)
- AL D 5/48 (transféré en **B67D 7/66**)

- AL D 5/50 (transféré en **B67D 7/68**)
- AL D 5/52 (transféré en **B67D 7/70**)
- AL D 5/54 (transféré en **B67D 7/72**)
- CL D 5/56 (transféré en **B67D 7/74**)
- CL D 5/58 (transféré en **B67D 7/76**)
- CL D 5/60 (transféré en **B67D 7/78**)
- CL D 5/62 (transféré en **B67D 7/80**)
- AL D 5/63 (transféré en **B67D 7/82**)
- CL D 5/64 (transféré en **B67D 7/84**)
- AL D 5/66 (transféré en **B67D 7/86**)
- CL D 5/68 (transféré en **B67D 9/00**)
- AL D 5/70 (transféré en **B67D 9/02**)
- CL N 7/00 *Appareils ou dispositifs pour transférer des liquides à partir de récipients ou de réservoirs de stockage en vrac vers des véhicules ou des récipients portables, p.ex. pour la vente au détail (dispositions générales des installations dans les stations d'approvisionnement en carburant pour véhicules **B60S 5/02**; pour remplir ou vider les réservoirs à eau pour locomotives, p.ex. colonnes de distribution d'eau, **B61K 11/00**; pour ravitailler les aéronefs en vol **B64D 39/00**; installations au sol de manipulation des liquides spécialement adaptées pour ravitailler les aéronefs à l'arrêt **B64F 1/28**)*
- AL N 7/02 • *pour transférer des liquides autres que des carburants ou des lubrifiants*
- AL N 7/04 • *pour transférer des carburants, des lubrifiants ou leurs mélanges*
- CL N 7/06 • *Parties constitutives ou accessoires*
- CL N 7/08 • • *Aménagements des dispositifs pour commander, indiquer, mesurer ou enregistrer la quantité ou le prix du liquide transféré (aménagements des soupapes de commande du débit ou de la pression **B67D 7/36**; calcul, comptage **G06**; appareils déclenchés par pièces de monnaie distribuant des fluides **G07F 13/00**; appareils à prépaiement pour mesurer un débit de liquide **G07F 15/00**)*
- AL N 7/10 • • • *actionnés par des clés, des boutons ou des caisses enregistreuses*
- AL N 7/12 • • • *actionnés par le mouvement du tuyau ou de l'orifice de distribution ou par des dispositifs qui leur sont associés*
- AL N 7/14 • • • *répondant à l'insertion d'information de programmes enregistrés, p.ex. sur cartes perforées*
- AL N 7/16 • • • *Aménagements des compteurs à liquide*

- AL N 7/18 du type à piston
- AL N 7/20 du type rotatif
- CL N 7/22 . . . Aménagements des indicateurs ou enregistreurs (indication ou enregistrement dans les compteurs de fluides **G01F 15/06**)
- AL N 7/24 avec des moyens pour établir ou délivrer un reçu ou un état de vente
- AL N 7/26 avec des moyens pour le recalage ou la remise à zéro
- AL N 7/28 . . . avec des moyens automatiques pour réduire ou interrompre le débit par intermittence avant la fin de la distribution, p.ex. pour alimenter goutte à goutte
- AL N 7/30 . . . avec des moyens pour prédéterminer la quantité de liquide à transférer (**B67D 7/10**, **B67D 7/14** ont priorité)
- CL N 7/32 . . Aménagements des dispositifs de sécurité ou d'alarme; Moyens pour empêcher un débit non autorisé du liquide
- AL N 7/34 . . . Moyens pour empêcher un débit de liquide non autorisé
- AL N 7/36 . . Aménagements des vannes de commande du débit ou de la pression (associées à des buses **B67D 7/42**)
- CL N 7/38 . . Aménagements des tuyaux flexibles, p.ex. de la liaison de pilotage d'une moto-pompe (tuyaux flexibles en général **F16L 11/00**)
- AL N 7/40 . . . Dispositifs de suspension, d'enroulement ou de stockage (supports pour stocker des longueurs de tuyau souple, en général **B65H 75/34**)
- CL N 7/42 . . Buses de remplissage
- AL N 7/44 . . . se fermant automatiquement
- AL N 7/46 lorsque le liquide atteint un niveau prédéterminé dans le récipient à remplir
- AL N 7/48 en utilisant une aspiration d'air à travers un orifice fermé par la montée du liquide
- AL N 7/50 et pourvus d'un levier à main additionnel
- AL N 7/52 et pourvus de moyens additionnels à soupape de commande du débit
- AL N 7/54 . . . avec des moyens pour empêcher une fuite de liquide ou de vapeur ou pour récupérer une perte de liquide ou de vapeur (**B67D 7/44** a priorité)
- AL N 7/56 . . Aménagements des indicateurs de débit, p.ex. compartiments transparents, fenêtres, indicateurs tournants (indication ou enregistrement de l'existence, de l'absence ou de la direction d'un mouvement **G01P 13/00**)
- CL N 7/58 . . Aménagements des pompes
- AL N 7/60 . . . à main

- AL N 7/62 . . . à moteur
- AL N 7/64 du type à piston
- AL N 7/66 du type rotatif
- AL N 7/68 . . . immergées dans le réservoir de stockage
- AL N 7/70 . . . de plusieurs pompes associées en série ou en parallèle
- AL N 7/72 . . Dispositifs appliquant une pression d'air ou d'un autre gaz en vue de forcer le liquide vers l'orifice de distribution
- CL N 7/74 . . Dispositifs pour mélanger plusieurs liquides à transférer (appareils déclenchés par pièces de monnaie **G07F 13/06**)
- CL N 7/76 . . Aménagements des dispositifs de purification des liquides à transférer, p.ex. des filtres, des séparateurs à air ou eau
- CL N 7/78 . . Aménagements des réservoirs de stockage ou des systèmes de canalisations
- CL N 7/80 . . Aménagements des dispositifs de réchauffage ou de refroidissement des liquides à transférer
- AL N 7/82 . . . de réchauffage uniquement
- CL N 7/84 . . Carters, armoires ou châssis; Chariots ou supports mobiles du même genre
- AL N 7/86 . . Aménagements pour l'éclairage
- CL N 9/00 **Appareils ou dispositifs pour transférer des liquides lors du chargement ou du déchargement des navires (équipement de bord **B63B 27/00**)**
- AL N 9/02 . à l'aide de canalisations articulées
- CL N 99/00 **Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 43F B81C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 5/00 (transféré en **B81C 99/00**)

CL N 99/00 **Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 44F C01G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

PRÉPARATIONS EN GÉNÉRAL	1/00
COMPOSÉS DES MÉTAUX, CLASSÉS SELON L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES SYMBOLES	
Ag Argent	5/00
As Arsenic	28/00
Au Or	7/00
Bi Bismuth	29/00
Cd Cadmium	11/00
Co Cobalt	51/00
Cr Chrome	37/00
Cu Cuivre	3/00
Fe Fer	49/00
Ga Gallium	15/00
Ge Germanium	17/00
Hf Hafnium	27/00
Hg Mercure	13/00
In Indium	15/00
Ir Iridium	55/00
Mn Manganèse	45/00
Mo Molybdène	39/00
Nb Niobium	33/00
Ni Nickel	53/00
Os Osmium	55/00
Pb Plomb	21/00
Pd Palladium	55/00
Pt Platine	55/00
Re Rhénium	47/00
Rh Rhodium	55/00
Ru Ruthénium	55/00
Sb Antimoine	30/00
Sn Etain	19/00
Ta Tantale	35/00
Ti Titane	23/00
Tl Thallium	15/00
U Uranium	43/00
V Vanadium	31/00

W Tungstène	41/00
Zn Zinc	9/00
Zr Zirconium	25/00
COMPOSÉS DES MÉTAUX TRANSURANIENS	56/00
COMPOSÉS DES MÉTAUX NON PRÉVUS DANS LES GROUPES PRÉCÉDENTS	99/00

CL D 57/00 (transféré en **C01G 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 45F C07C [**Projet-Rapporteur : M710/IE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **69/00** **Esters d'acides carboxyliques; Esters de l'acide carbonique ou de l'acide formique halogéné**

ANNEXE 46F C07F [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M Note
C07F
1. Il est important de tenir compte de la note (3) après la classe **C07**, qui définit la règle de la dernière place appliquée dans l'intervalle des sous-classes **C07C-C07K** et dans ces sous-classes. [8]
 2. Il est important de tenir compte de la note (6) qui suit le titre de la classe **C07**. [2]
 3. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]
 4. L'activité thérapeutique des composés est en outre classée dans la sous-classe **A61P**. [7]
 5. Dans la présente sous-classe, les sels d'acides organiques, les alcoolates, les phénolates, les chélates ou les mercaptides sont classés comme les composés de base. [2]

ANNEXE 47F C08H [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **Titre DÉRIVÉS DE COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES NATURELS** (polysaccharides **C08B**; caoutchouc naturel **C08C**; résines naturelles ou leurs dérivés **C09F**; matières bitumineuses **C10**)

CL D 5/00 (transféré en **C08H 99/00**)

AL D 5/02 (transféré en [C08H 6/00](#))

AL D 5/04 (transféré en [C08H 8/00](#))

CL N **6/00** *Composés macromoléculaires dérivés de lignine*

CL N **8/00** *Composés macromoléculaires dérivés de matériaux lignocellulosiques*

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 48F **C08L** [**Projet-Rapporteur : M104/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **43/00** **Compositions contenant des homopolymères ou des copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Compositions contenant des dérivés de tels polymères**

AL M 55/02 · Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]

CL M **59/00** **Compositions contenant des polyacétals; Compositions contenant des dérivés des polyacétals** (d'acétals de polyvinyle [C08L 29/14](#))

AL U 89/04 < Inchangé >

AL M 91/08 · · Cires minérales

CL M **95/00** **Compositions contenant des matières bitumeuses, p.ex. asphalte, goudron ou brai**

AL M 97/02 · Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse

AL M 101/12 · caractérisées par des propriétés physiques, p.ex. anisotropie, viscosité ou conductivité électrique (substances ou compositions formant des cristaux liquides [C09K 19/00](#))

ANNEXE 49F **C09D** [**Projet-Rapporteur : M105/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre COMPOSITIONS DE REVÊTEMENT, p.ex. PEINTURES, VERNIS OU VERNIS-LAQUES; APPRÊTS EN PÂTE; PRODUITS CHIMIQUES POUR ENLEVER LA PEINTURE OU L'ENCRE; ENCRE; CORRECTEURS LIQUIDES; COLORANTS POUR BOIS; PRODUITS SOLIDES OU PÂTEUX POUR COLORIAGE OU IMPRESSION; EMPLOI DE MATÉRIAUX À CET EFFET** (cosmétiques [A61K](#); procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général, [B05D](#); glaçures ou émaux vitreux [C03C](#); coloration du bois [B27K 5/02](#); composés macromoléculaires organiques [C08](#); colorants organiques ou composés étroitement apparentés pour produire des colorants, des mordants ou des laques, en soi, [C09B](#);

traitement de substances inorganiques, autres que des charges fibreuses, utilisées comme pigments ou charges **C09C**; résines naturelles, vernis à l'alcool, huiles siccatives, sécheurs, térébenthine, en soi **C09F**; compositions de produits à polir autres que le vernis à l'alcool, farts **C09G**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; adhésifs ou emploi de matériaux comme adhésifs **C09J**; matériaux pour sceller ou étouper des joints ou des couvercles **C09K 3/10**; matériaux pour arrêter les fuites **C09K 3/12**; procédés pour la préparation électrolytique ou électrophorétique de revêtements **C25D**; compositions pour le traitement des textiles **D06**; fabrication du papier **D21**; conducteurs, isolateurs **H01B**)

- CL M 5/14 • Peintures contenant des biocides, p.ex. fongicides, insecticides ou pesticides (**C09D 5/16** a priorité)
- CL M 5/20 • pour revêtements pelables sous forme de films cohérents, p.ex. revêtements pelables temporaires sous forme de films cohérents
- CL M 5/36 • Essence d'Orient, p.ex. revêtements contenant des pigments du type lamelles pour un brillant nacré
- CL M 5/38 • Peintures contenant un métal libre non prévues dans les groupes **C09D 5/00-C09D 5/36**
- CL M **7/00** **Caractéristiques de compositions de revêtement non prévues dans le groupe C09D 5/00** (siccatifs **C09F 9/00**)
- AL M 101/10 • • Esters d'acides organiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09D 101/20**)
- AL M 101/16 • • Esters d'acides inorganiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09D 101/20**)
- CL U 133/06 < Inchangé >
- CL U 133/14 < Inchangé >
- CL M **143/00** **Compositions de revêtement à base d'homopolymères ou de copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Compositions de revêtement à base de dérivés de tels polymères**
- AL M 155/02 • Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]
- AL M 189/04 • Produits dérivés de déchets, p.ex. cornes, sabots ou poils
- AL M 191/08 • • Cires minérales
- CL M **195/00** **Compositions de revêtement à base de matériaux bitumineux, p.ex. asphalte, goudron ou brai**
- AL M 197/02 • Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse
-

ANNEXE 50F C09J [**Projet-Rapporteur : M106/DE**] <CE41>
[Tr.:]

- CL M Titre **ADHÉSIFS; ASPECTS NON MÉCANIQUES DES PROCÉDÉS DE COLLAGE EN GÉNÉRAL; PROCÉDÉS DE COLLAGE NON PRÉVUS AILLEURS; EMPLOI DE MATÉRIAUX COMME ADHÉSIFS** (adhésifs chirurgicaux **A61L 24/00**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général **B05D**; adhésifs à base de composés macromoléculaires organiques non spécifiés, utilisés comme agents liants dans des produits stratifiés **B32B**; étiquetage sur tissus ou matériaux ou objets comparables à surface déformable utilisant des adhésifs et des adhésifs thermoactivables **B65C 5/00**; composés macromoléculaires organiques **C08**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; étiquettes adhésives, fiches ou moyens analogues d'identification ou d'indication **G09F 3/10**)
- AL M Titre **ADHÉSIFS; ASPECTS NON MÉCANIQUES DES PROCÉDÉS DE COLLAGE EN GÉNÉRAL; PROCÉDÉS DE COLLAGE NON PRÉVUS AILLEURS; EMPLOI DE MATÉRIAUX COMME ADHÉSIFS** (adhésifs chirurgicaux **A61L 24/00**; procédés pour appliquer des liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général **B05D**; adhésifs à base de composés macromoléculaires organiques non spécifiés, utilisés comme agents liants dans des produits stratifiés **B32B**; étiquetage sur tissus ou matériaux ou objets comparables à surface déformable utilisant des adhésifs et des adhésifs thermoactivables, respectivement **B65C 5/02**, **B65C 5/04**; composés macromoléculaires organiques **C08**; préparation de la colle forte ou de la gélatine **C09H**; étiquettes adhésives, fiches ou moyens analogues d'identification ou d'indication **G09F 3/10**)
- AL M 1/02 · contenant des silicates alcalins solubles dans l'eau
- CL M 5/00 **Procédés de collage en général; Procédés de collage non prévus ailleurs, p.ex. relatifs aux amorces** (dispositifs pour appliquer de la colle forte sur des surfaces à réunir **B05**, **B27G 11/00**)
- CL U 5/04 < Inchangé >
- CL M 9/00 **Adhésifs caractérisés par leur nature physique ou par les effets produits, p.ex. bâtons de colle** (**C09J 7/00** a priorité; adhésifs conducteurs de l'électricité spécialement adaptés à l'utilisation pour la thérapie ou pour l'examen in vivo **A61K 50/00**)
- AL M 9/00 **Adhésifs caractérisés par leur nature physique ou par les effets produits, p.ex. bâtons de colle** (**C09J 7/00** a priorité)
- CL M 11/00 **Caractéristiques des adhésifs non prévues dans le groupe C09J 9/00, p.ex. additifs**
- AL M 101/10 · · Esters d'acides organiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09J 101/20**)
- AL M 101/16 · · Esters d'acides inorganiques (à la fois d'acides organiques et d'acides inorganiques **C09J 101/20**)
- CL U 133/06 < Inchangé >
- CL U 133/14 < Inchangé >

CL M 143/00 Adhésifs à base d'homopolymères ou de copolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chacun ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du bore, du silicium, du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal; Adhésifs à base de dérivés de tels polymères

AL M 155/02 · Polymères ABS [Acrylonitrile-Butadiène-Styrène]

AL M 189/04 · Produits dérivés de déchets, p.ex. cornes, sabots ou poils

AL M 191/08 · · Cires minérales

CL M 195/00 Adhésifs à base de matériaux bitumineux, p.ex. asphalte, goudron ou brai

AL M 197/02 · Matériau lignocellulosique, p.ex. bois, paille ou bagasse

ANNEXE 51F C10N [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- AL M Note 10/00
1. Dans le présent groupe, les métaux doivent être indexés selon leur groupe de la Classification Périodique des Eléments. [4]
 2. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]

ANNEXE 52F C12N [**Projet-Rapporteur : C436/IL**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL D 5/06 (transféré en **C12N 5/07**)

CL N 5/07 · *Cellules animales ou tissus animaux*

CL N Note *La règle de priorité de la dernière place ne s'applique pas entre les sous-groupes du 5/07 présent groupe.* [new.]

CL N 5/071 · · *Cellules ou tissus de vertébrés, p.ex. cellules humaines ou tissus humains*

CL N 5/073 · · · *Cellules ou tissus embryonnaires; Cellules fœtales ou tissus fœtaux*

CL N 5/0735 · · · · *Cellules souches embryonnaires; Cellules germinales embryonnaires*

CL N 5/074 · · · *Cellules souches adultes*

CL N 5/075 · · · *Oocytes; Oogonies*

CL N 5/076 · · · *Cellules du sperme; Spermatogonies*

- CL N 5/077 ···· *Cellules mésenchymateuses, p.ex. cellules osseuses, cellules de cartilage, cellules stromales médullaires, cellules adipeuses ou cellules musculaires*
- CL N 5/0775 ···· *Cellules souches mésenchymateuses; Cellules souches dérivées du tissu adipeux*
- CL N 5/078 ···· *Cellules du sang ou du système immunitaire*
- CL N 5/0781 ···· *Cellules B; Leurs progéniteurs*
- CL N 5/0783 ···· *Cellules T; Cellules NK; Progéniteurs de cellules T ou NK*
- CL N 5/0784 ···· *Cellules dendritiques; Leurs progéniteurs*
- CL N 5/0786 ···· *Monocytes; Macrophages*
- CL N 5/0787 ···· *Granulocytes, p.ex. basophiles, éosinophiles, neutrophiles ou mastocytes*
- CL N 5/0789 ···· *Cellules souches; Cellules progénitrices multipotentes*
- CL N 5/079 ···· *Cellules neurales*
- CL N 5/0793 ···· *Neurones*
- CL N 5/0797 ···· *Cellules souches; Cellules progénitrices*
- CL D 5/08 (transféré en **C12N 5/071**)
- CL N 5/09 · *Cellules tumorales*
- CL N 5/095 ·· *Cellules souches; Cellules progénitrices*
- CL N 15/113 ···· *Acides nucléiques non codants modulant l'expression des gènes, p.ex. oligonucléotides anti-sens*
- CL N 15/115 ···· *Aptamères, c. à d. acides nucléiques liant spécifiquement une molécule cible avec une haute affinité sans s'y hybrider*
- CL N 15/117 ···· *Acides nucléiques présentant des propriétés immunomodulatrices, p.ex. contenant des motifs CpG*
- CL N 15/873 ···· *Techniques de production de nouveaux embryons, p.ex. transfert nucléaire, manipulation de cellules totipotentes ou production d'embryons chimériques*
- CL N 15/877 ···· *Techniques de production de nouveaux embryons clonés de mammifères*

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 54F C14B [**Projet-Rapporteur : D197/DE**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 1/60 • • Procédés d'empâtage (planches d'empâtage **C14B 1/26**; aspects chimiques **C14C 7/00**)

CL M 7/00 **Cuirs particuliers ou leur fabrication** (avec un ou plusieurs strates de matières plastiques only **B32B 9/02**)

AL M 7/02 • Cuirs composites (avec un ou plusieurs strates de matières plastiques **B32B 9/02**)

ANNEXE 55F C14C [**Projet-Rapporteur : D198/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL U **Titre** < Inchangé >

ANNEXE 56F C14C [**Projet-Rapporteur : D197/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M 7/00 **Aspects chimiques des procédés d'empâtage**

ANNEXE 57F C22B [**Projet-Rapporteur : D116/US**] <CE41>
[Tr.:]

CL M 1/00 **Traitement préliminaire de minerais ou de débris ou déchets métalliques**

CL M Note 3/00 Lors du classement dans le présent groupe, la nature de tout métal qui est considéré comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classée dans les groupes principaux (uniquement) des groupes **C22B 11/00-C22B 25/00**, dans le groupe **C22B 19/34** ou parmi tous les groupes **C22B 26/00-C22B 61/00**. Tel peut notamment être le cas lorsque cela présente un intérêt pour une recherche concernant l'extraction de métaux particuliers ou de leurs composés. Ce classement non obligatoire doit être considéré comme une "information additionnelle". [8]

AL M 4/08 • Appareillages

ANNEXE 58F C22C [**Projet-Rapporteur : D115/US**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre ALLIAGES** (traitement des alliages **C21D**, **C22F**)

CL M **1/00 Fabrication des alliages non ferreux** (par électrothermie **C22B 4/00**; par électrolyse **C25C**)

CL M 33/02 · par des techniques de la métallurgie des poudres

ANNEXE 59F C22F [**Projet-Rapporteur : D117/US**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **1/00 Modification de la structure physique des métaux ou alliages non ferreux par traitement thermique ou par travail à chaud ou à froid**

CL M 1/02 · en atmosphère neutre ou contrôlée ou dans le vide

ANNEXE 60F C23C [**Projet-Rapporteur : C448/JP**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **Titre REVÊTEMENT DE MATÉRIAUX MÉTALLIQUES; REVÊTEMENT DE MATÉRIAUX AVEC DES MATÉRIAUX MÉTALLIQUES; TRAITEMENT DE SURFACE DE MATÉRIAUX MÉTALLIQUES PAR DIFFUSION DANS LA SURFACE, PAR CONVERSION CHIMIQUE OU SUBSTITUTION; REVÊTEMENT PAR ÉVAPORATION SOUS VIDE, PAR PULVÉRISATION CATHODIQUE, PAR IMPLANTATION D'IONS OU PAR DÉPÔT CHIMIQUE EN PHASE VAPEUR, EN GÉNÉRAL** (application de liquides ou d'autres matériaux fluides sur les surfaces, en général **B05**; fabrication de produits revêtus de métal par extrusion **B21C 23/22**; revêtement métallique par liaison d'objets avec des couches préexistantes, voir les classes appropriées, p.ex. **B21D 39/00**, **B23K**; usinage du métal par action d'une forte concentration de courant électrique sur un objet au moyen d'une électrode **B23H**; métallisation du verre **C03C**; métallisation des mortiers, du béton, de la pierre artificielle, des céramiques ou de la pierre naturelle **C04B 41/00**; peintures, vernis, laques **C09D**; émaillage ou glaçage des métaux **C23D**; moyens pour empêcher la corrosion des matériaux métalliques, l'entartrage ou les incrustations, en général **C23F**; croissance de couches monocristallines **C30B**; fabrication de dispositifs semi-conducteurs **H01L**; fabrication de circuits imprimés **H05K**)

ANNEXE 61F C30B [**Projet-Rapporteur : D141/US**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 13/20 · · par induction, p.ex. technique du fil chaud (**C30B 13/18** a priorité)

AL M 13/28 · Commande ou régulation

CL M **29/00 Monocristaux ou matériaux polycristallins homogènes de structure déterminée caractérisés par leurs matériaux ou par leur forme**

ANNEXE 62F C30B [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M Note 29/02-29/54
1. Dans les groupes **C30B 29/02-C30B 29/54**, sauf indication contraire, une composition est classée à la dernière place appropriée. [3]
 2. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]

ANNEXE 63F C30B [**Projet-Rapporteur : D141/US**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 31/18 · · Commande ou régulation

CL M **33/00 Post-traitement des monocristaux ou des matériaux polycristallins homogènes de structure déterminée (C30B 31/00 a priorité)**

ANNEXE 64F D01G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma général

OPÉRATIONS AVANT CARDAGE; MACHINES À CET EFFET

Ouverture des balles; séparation et classement des fibres; ouverture ou nettoyage des fibres **7/00; 5/00; 9/00**

Découpage des filaments continus; traitement pour rendre les fibres rugueuses **1/00; 3/00**

Récupération des fibres par effilochage d'articles fibreux **11/00**

Mélange de fibres ou de fibres avec des matériaux non fibreux **13/00**

OPÉRATIONS DE CARDAGE OU APRÈS CARDAGE; MACHINES À CET EFFET

Alimentation ou transfert des fibres; formation en nappes; enroulement en nappes; ensimage des fibres **23/00; 25/00; 27/00; 29/00**

Cardage et écardonnage, peignage	15/00, 19/00
SOIE CHAPE; ÉTOUPE DE LIN	17/00; 35/00
COMBINAISON DE MACHINES OU PROCÉDÉS POUR LE TRAVAIL CONTINU	21/00
DISPOSITIFS D'ALARME OU DE SÉCURITÉ	31/00
OUTILS À MAIN POUR LE TRAITEMENT DES FIBRES	33/00
AUTRES TRAITEMENTS PRÉLIMINAIRES	99/00

CL D 37/00 (transféré en **D01G 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 65F **D06M** [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M Note
D06M
1. Dans chacun des groupes **D06M 11/00-D06M 15/00**, sauf indication contraire, une substance est classée à la dernière place appropriée. [5]
 2. Dans la présente sous-classe:
 - a. Dans chacun des groupes principaux **D06M 11/00-D06M 15/00**, un mélange de substances est classé au moins selon l'ingrédient essentiel. Si plus d'un ingrédient est essentiel, le mélange est classé, sauf indication contraire, selon l'ingrédient essentiel appartenant à la dernière place appropriée dans la séquence de substances.
 - b. Le traitement par des mélanges de substances couvertes par au moins deux des groupes principaux **D06M 11/00-D06M 15/00** est classé dans chacun des groupes principaux appropriés. [5]
 3. Dans la présente sous-classe, le traitement des textiles, non prévu ailleurs dans la classe **D06**, est classé selon les principes suivants:
 - a. Traitement des textiles caractérisé par l'agent traitant dans les groupes **D06M 11/00-D06M 16/00**.
 - b. Traitement des textiles caractérisé par le procédé dans le groupe **D06M 23/00**. [5]
 4. Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de
 - i. libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de
 - ii. traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériauxsont en outre classés dans la sous-classe **C12S**. [5]
 5. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]
-

ANNEXE 66F E01D [**Projet-Rapporteur : D031/US**] <CE41>
[Tr.:]

- CL M **15/00 Ponts mobiles ou transportables** (aménagements de rampes ou de coupées extérieures sur only des navires **B63B 27/00**) ; **Ponts flottants** (flotteurs ou pontons **B63B**; rampes de chargement **B65G 69/00**)
- AL M **15/00 Ponts mobiles ou transportables** (aménagements de rampes ou de coupées extérieures sur des navires **B63B 27/14**; rampes de chargement **B65G 69/28**) ; **Ponts flottants**
- AL M 15/24 · Ponts ou structures similaires, établis sur le sol ou sur une structure fixe et prévus pour donner accès à des navires ou d'autres structures flottantes
- CL M **19/00 Détails des ponts**
- AL M 19/06 · Disposition, structure ou recouvrement des joints de dilatation
- AL M 19/10 · Parapets; Dispositifs de protection contre la fumée ou les gaz, p.ex. des locomotives; Passerelles d'entretien; Fixation des tuyaux ou câbles aux ponts
- CL M 19/12 · Caillebotis ou planchéiage des ponts; Fixation des traverses de rails ou de voies sur les ponts
-

ANNEXE 67F F01N [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

- CL D 7/00 (transféré en **F01N 13/00,F01N 99/00**)
- AL D 7/02 (transféré en **F01N 13/02**)
- AL D 7/04 (transféré en **F01N 13/04**)
- AL D 7/06 (transféré en **F01N 13/06**)
- CL D 7/08 (transféré en **F01N 13/08**)
- CL D 7/10 (transféré en **F01N 13/10**)
- AL D 7/12 (transféré en **F01N 13/12**)
- CL D 7/14 (transféré en **F01N 13/14**)
- AL D 7/16 (transféré en **F01N 13/16**)
- CL D 7/18 (transféré en **F01N 13/18**)
- AL D 7/20 (transféré en **F01N 13/20**)
- CL N **13/00 Silencieux ou dispositifs d'échappement caractérisés par les aspects de structure**

- AL N 13/02 • *ayant plusieurs silencieux séparés en série*
- AL N 13/04 • *ayant plusieurs silencieux en parallèle, p.ex. avec interconnexion des silencieux pour moteurs multicylindres*
- AL N 13/06 • *spécialement adaptés pour moteurs en étoile, p.ex. collecteurs d'échappement des cylindres*
- CL N 13/08 • *Autres aménagements ou adaptations des tubulures d'échappement*
- CL N 13/10 • • *des collecteurs d'échappement*
- AL N 13/12 • *spécialement adaptés pour échappement sous l'eau*
- CL N 13/14 • *comportant une isolation thermique*
- AL N 13/16 • *Emploi de matériaux spécifiques*
- CL N 13/18 • *Structure facilitant la fabrication, l'assemblage ou le démontage*
- AL N 13/20 • *ayant des sorties évasées, p.ex. en forme de queue de poisson*
- CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*
-

ANNEXE 68F F02M [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

- AL M 31/04 • • *l'air comburant ou le mélange air-combustible (par moyen électrique **F02M 31/12**; par utilisation de la chaleur prélevée sur les cylindres moteurs ou les culasses **F02M 31/14**; réchauffage de l'air comburant comme accessoire de démarrage d'un moteur **F02N 19/04**)*
-

ANNEXE 69F F02N **[Projet-Rapporteur : M099/IB]** **<CE41>**
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

DÉMARRAGE DES MOTEURS À COMBUSTION PAR ÉNERGIE MUSCULAIRE	1/00, 3/00, 5/00
DÉMARRAGE AUTREMENT	
Avec stockage de l'énergie	5/00
Avec entraînement par moteur à fluide; par moteur électrique	7/00; 11/00
Par action directe dans la chambre de compression: par fluide; par explosif	9/00; 13/00
Autres appareils, parties constitutives ou accessoires	15/00
AUTRES MOYENS OU ACCESSOIRES DE DÉMARRAGE	19/00, 99/00

CL D 17/00 (transféré en **F02N 99/00**)

AL D 17/02 (transféré en **F02N 19/02**)

AL D 17/04 (transféré en **F02N 19/04**)

AL D 17/047 (transféré en **F02N 19/06**)

AL D 17/053 (transféré en **F02N 19/08**)

AL D 17/06 (transféré en **F02N 19/10**)

AL D 17/08 (transféré en **F02N 19/00**)

CL N **19/00 Accessoires de démarrage des moteurs à combustion, non prévus ailleurs**

AL N 19/02 • *facilitant le démarrage des moteurs par des moyens thermiques, p.ex. en utilisant des
mèches allumées (en utilisant des bougies avec chauffage électrique **F02P 19/02**)*

AL N 19/04 • • *par réchauffage des fluides utilisés dans les moteurs (réchauffage du lubrifiant **F01M
5/02**)*

AL N 19/06 • • • *par réchauffage de l'air comburant par des moyens générateurs de flamme, p.ex. des
bougies à incandescence*

AL N 19/08 • • • • *Aménagement de ces moyens*

AL N 19/10 • • • *par réchauffage des agents de refroidissement des moteurs*

CL N **99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe**

ANNEXE 70F F02P [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

AL M 21/04 • Cartouches combustibles ou pièces rapportées similaires disposées à l'intérieur des chambres de combustion du moteur (pour faciliter le démarrage [F02N 13/02](#))

ANNEXE 71F F03C [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

AL M 1/02 • avec des cylindres multiples et caractérisées par le nombre ou la disposition des cylindres (avec cylindres mobiles [F03C 1/22](#); du type à parois élastiques [F03C 7/00](#))

CL D 5/00 (transféré en [F03C 99/00](#))

AL D 5/02 (transféré en [F03C 7/00](#))

CL N 7/00 *Machines motrices du type à parois élastiques*

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 72F F04B [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M 13/00 **Pompes spécialement modifiées pour débiter des quantités fixes ou prédéterminées** (pour transférer des liquides de leurs récipients ou réservoirs de stockage en gros dans des véhicules ou récipients portatifs [B67D 7/58](#))

AL M 19/04 • Pompes pour usage particulier (pour transférer des liquides de leurs récipients ou réservoirs de stockage en gros dans des véhicules ou récipients portatifs [B67D 7/58](#))

ANNEXE 73F F16G [**Projet-Rapporteur : D103/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M 9/00 **Cordes ou câbles spécialement adaptés pour entraîner des poulies ou d'autres éléments de transmission, ou être entraînés par eux**

CL M 11/00 **Moyens pour attacher les câbles ou les cordes l'un à l'autre ou à d'autres objets** (pinces de câbles pour câbles de suspension des ponts [E01D 19/16](#)) ; **Chapeaux ou manchons à fixer sur les câbles ou les cordes** (fixation des cordes ou des câbles pour hissage des cabines d'ascenseurs [B66B 7/08](#), pour enroulement sur les tambours ou cylindres de treuils [B66D 1/34](#); colliers de retenue des câbles dans le forage du sol [E21B 19/12](#))

AL M 11/12 • Moyens de raccordement ou de fixation, p.ex. tendeurs à lanterne, adaptés pour tendre des câbles, cordes ou fils métalliques

AL M 11/14 • Dispositifs ou pièces d'accouplement permettant la formation facile de boucles réglables, p.ex. agrafes d'étranglement; Crochets ou illets avec parties constitutives conçues pour permettre leur fixation rapide en n'importe quel point des câbles ou cordes, p.ex. par la formation de boucles

AL M 13/02 • Chaînes de transmission

CL M 17/00 **Crocs en tant que parties intégrantes des chaînes** (crocs de hissage **B66C 1/34**)

ANNEXE 74F F16L [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

- CL M Note
F16L
1. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "tuyau" désigne un conduit de section transversale fermée qui est spécialement adapté pour transporter des fluides, des matériaux ou des objets;
 - "manche" désigne un tuyau, tel que défini ci-dessus, dont la flexibilité est une caractéristique essentielle. [5]
 2. Il est important de tenir compte des entrées rappelées ci-dessous:

A61M 39/00	Raccords ou accouplements pour tubes ou branches de dérivation, spécialement conçus pour usage médical
B05B 1/20	Tuyaux perforés
B63B 35/03	Navires pour la pose de tuyaux
B64D 39/04	Adaptations de la structure des tuyauteries pour le ravitaillement en vol d'aéronefs
B67D 7/36	Aménagements des tuyaux flexibles dans les dispositifs pour transférer des liquides, p.ex. des carburants, à partir de réservoirs vers des véhicules ou des conteneurs portables
E01D 19/10	Fixation de tuyaux ou câbles aux ponts
E03B	Installations d'alimentation en eau
E03D 11/17	Moyens pour relier les cuvettes de water-closets au tuyau de la chasse
E03D 11/18	Siphons pour water-closets
E03F 3/04	Canalisations ou accessoires spécialement adaptés aux égouts
E04D 13/08	Tuyaux de descente pour l'évacuation d'eau des toits; Leurs colliers de serrage
E04F 17/00	Gaines verticales, conduits dans les bâtiments, p.ex. cheminées
E21F 1/04	Conduites d'air pour la ventilation de mines ou de tunnels; Leurs raccords
E21F 17/02	Dispositifs de suspension pour tuyauteries ou objets analogues dans les mines ou les tunnels
F01N	Silencieux ou dispositifs d'échappement pour "machines" ou machines motrices

F16N 21/00	Canalisations ou raccords pour systèmes de lubrification
F17C 3/02	Isolation thermique de récipients non sous pression pour contenir des gaz liquéfiés ou solidifiés, p.ex. de vases Dewar
F22B 37/10	Tubes à eau dans les chaudières à vapeur
F23J 13/04	Joints ou raccords pour cheminées ou conduits de fumées
F24H 9/12	Raccordement des tuyauteries de circulation aux appareils de chauffage
F28F 9/04	Dispositions pour obturer des éléments dans les boîtes de distribution ou les plaques d'extrémité d'échangeurs de chaleur
G21C 15/22	Association structurelle des tubes de réfrigérant avec les collecteurs ou les autres tuyaux de réacteurs nucléaires
H02G 3/04	Tubes ou conduits protecteurs pour câbles électriques
H02G 3/30	Installations de câbles ou de lignes électriques sur les murs, les sols ou les plafonds [7]
H02G 3/36	Installations de câbles ou de lignes électriques dans les murs, les sols ou les plafonds [7]

ANNEXE 75F F17D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M 1/00 **Systèmes de canalisation** (transport d'articles ou de matériaux pour des canalisations au moyen d'un fluide convoyeur **B65G 51/00**, **B65G 53/00**; distribution, débit ou transfert des liquides **B67D**; appareils ou dispositifs pour transférer des liquides à partir de récipients ou de réservoirs de stockage en vrac vers des véhicules ou des récipients portables, p.ex. pour la vente au détail, **B67D 7/00** ; transport par conduits des déblais de dragage ou de terrassement **E02F 7/10**; systèmes d'égouts **E03F 3/00**; prévention du gel par chauffage **F16L 53/00**; isolation thermique des tuyaux **F16L 59/00**; systèmes de chauffage central **F24D**)

AL M 1/00 **Systèmes de canalisation** (transport d'articles ou de matériaux pour des canalisations au moyen d'un fluide convoyeur **B65G 51/00**, **B65G 53/00**; distribution, débit ou transfert des liquides **B67D**; appareils ou dispositifs pour transférer des liquides à partir de récipients ou de réservoirs de stockage en vrac vers des véhicules ou des récipients portables, p.ex. pour la vente au détail, **B67D 7/00**; transport par conduits des déblais de dragage ou de terrassement **E02F 7/10**; systèmes d'égouts **E03F 3/00**; isolation thermique des tuyaux **F16L 59/00**; systèmes de chauffage central **F24D**)

ANNEXE 76F F21K [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 7/00 (transféré en **F21K 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 77F F21S [**Projet-Rapporteur : D055/DE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M 8/10 • spécialement adaptés pour des véhicules

CL M 11/00 **Dispositifs ou systèmes d'éclairage non électriques utilisant la lumière du jour**

ANNEXE 78F F21V [**Projet-Rapporteur : D055/DE**] <CE41>
[Tr.:]

AL M 7/20 • • spécialement adaptée pour faciliter le refroidissement, p.ex. avec des ailettes

CL M 13/00 **Production de caractéristiques ou d'une distribution particulières de la lumière émise au moyen d'une combinaison d'éléments spécifiés dans au moins deux des groupes principaux F21V 1/00-F21V 11/00** (modification des caractéristiques ou de la distribution de la lumière émise par réglage de parties constitutives **F21V 14/00**)

AL M 15/04 • Montages élastiques, p.ex. amortisseurs

CL M 21/00 **Soutien, suspension ou fixation des dispositifs d'éclairage (F21V 17/00, F21V 19/00 ont priorité) ; Poignées**

CL M 21/10 • Lustres, appliques ou corps de lampadaires; Fixation des dispositifs d'éclairage aux lustres, appliques ou corps de lampadaires (montages réglables **F21V 21/14**)

CL M 23/00 **Agencement des éléments du circuit électrique dans ou sur les dispositifs d'éclairage**

CL M 25/00 **Dispositifs de sécurité associés structurellement avec les dispositifs d'éclairage** (dispositions d'étanchéité à l'eau ou aux gaz **F21V 31/00**)

CL M 27/00 **Installations d'enroulement de câble associées structurellement à des dispositifs d'éclairage, p.ex. tourets**

CL M 29/00 **Dispositions de refroidissement ou de chauffage** (réflecteurs spécialement adaptés pour faciliter le refroidissement **F21V 7/20**; systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage **F24F 3/056**; installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air **F24F 13/078**; refroidissement des projecteurs **G03B 21/16**; dispositifs de refroidissement associés structurellement à des lampes à décharges **H01J 61/02, H01K 1/00**)

AL M 29/00 **Dispositions de refroidissement ou de chauffage** (réflecteurs spécialement adaptés pour faciliter le refroidissement **F21V 7/20**; systèmes de traitement de l'air avec écoulement d'air sur des installations d'éclairage **F24F 3/056**; installations d'éclairage combinées avec des bouches d'aération pour des systèmes de traitement de l'air **F24F 13/078**; refroidissement des projecteurs **G03B 21/16**)

ANNEXE 79F F23D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma général	BRÛLEURS À COMBUSTIBLES PULVÉRULENTS	1/00
	BRÛLEURS À COMBUSTIBLES LIQUIDES	
	Agissant par capillarité	3/00
	Agissant par: vaporisation; pulvérisation directe	5/00; 11/00
	Agissant par contact du combustible sur une surface	7/00, 9/00
	BRÛLEURS À COMBUSTIBLES GAZEUX	14/00
	BRÛLEURS POUR LA COMBUSTION DE COMBUSTIBLES GAZEUX, LIQUIDES OU PULVÉRULENTS	17/00
	ASSEMBLAGES DE PLUSIEURS BRÛLEURS	23/00
	AUTRES BRÛLEURS	99/00

CL D 21/00 (transféré en **F23D 99/00**)

CL N 99/00 *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 80F F23G [**Projet-Rapporteur : M102/SE**] <CE41>
[Tr.:]

CL M **Titre FOURS CRÉMATOIRES; COMBUSTION DE DÉCHETS OU DE
COMBUSTIBLES PAUVRES**

CL D Note < Supprimée >
F23G

CL M Schéma général	CRÉMATION	1/00
	COMBUSTION DE DÉCHETS OU DE COMBUSTIBLES PAUVRES	
	Procédés; Types fonctionnels d'incinérateurs	5/00
	Adaptations pour déchets ou combustibles particuliers	7/00
	Détails; Accessoires	5/44
	Commande ou dispositifs de sécurité	5/50

CL M 1/00 **Procédés ou appareils spécialement adaptés à l'incinération des cadavres humains ou animaux**

CL M 5/00 **Procédés ou appareils, p.ex. incinérateurs, spécialement adaptés à la combustion de déchets ou de combustibles pauvres**

- CL M 5/02 · comportant un traitement préalable
- CL M 5/027 · · par pyrolyse ou par gazéification (pyrolyse des boues d'égout **C02F 11/00**; distillation destructive des matières carbonées **C10B 53/00**)
- CL M 5/08 · comportant un chauffage supplémentaire
- AL M 5/10 · · par des moyens électriques
- CL M 5/20 · avec combustion dans des tambours rotatifs ou oscillants
- CL M 5/24 · avec combustion dans une chambre de combustion verticale et sensiblement cylindrique
- CL M 5/30 · avec combustion dans un lit fluidisé
- CL M 5/32 · les déchets ou les combustibles pauvres étant soumis à un mouvement tourbillonnant, p.ex. incinérateurs cycloniques
- CL M 5/34 · les déchets ou les combustibles pauvres étant brûlés dans une fosse ou disposés en tas en vue de la combustion
- CL M 5/36 · comportant une chambre de combustion conique, p.ex. incinérateurs "teepee" (**F23G 5/22** a priorité)
- CL M 5/38 · comportant un aménagement de plusieurs foyers
- CL M 5/40 · Appareils transportables ou mobiles
- CL M 7/00 **Procédés ou appareils, p.ex. incinérateurs, spécialement adaptés à la combustion de déchets particuliers ou de combustibles pauvres, p.ex. des produits chimiques (F23G 1/00 a priorité; cabinets avec incinération A47K 11/02; oxydation des boues d'égout C02F 11/06; incinération des déchets radioactifs G21F 9/00)**
- CL M 7/06 · de gaz d'évacuation ou de gaz nocifs, p.ex. de gaz d'échappement (dispositifs d'échappement pour machines, pour rendre les gaz d'échappement inoffensifs, p.ex. par conversion thermique ou catalytique **F01N 3/08**; combustion des imbrûlés de la combustion primaire dans des appareils à combustion à combustible solide ou fluide **F23B, F23C**)
- AL M 7/14 · de sols pollués, p.ex. sols pollués par des huiles

ANNEXE 81F F23M [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 13/00 (transféré en **F23M 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 82F F27D [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION	1/00
MANUTENTION DES CHARGES ET DE LEURS SUPPORTS	3/00, 5/00, 15/00
CHAUFFAGE; REFROIDISSEMENT; UTILISATION DE LA CHALEUR OU DES GAZ USÉS	13/00; 9/00, 15/02; 17/00
AMÉNAGEMENTS POUR LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE	11/00
AMÉNAGEMENTS DES DISPOSITIFS DE COMMANDE OU DE SÉCURITÉ	19/00, 21/00
AUTRES ASPECTS; AUTRES PARTIES CONSTITUTIVES	7/00; 25/00, 27/00, 99/00

CL D 23/00 (transféré en **F27D 99/00**)

AL D 23/02 (transféré en **F27D 25/00**)

AL D 23/04 (transféré en **F27D 27/00**)

CL N *25/00 Dispositifs pour enlever les incrustations*

CL N *27/00 Dispositifs agitateurs pour matériaux fondus (F27D 3/14 a priorité)*

CL N *99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 83F G01F [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **Titre** **MESURE DES VOLUMES, DES DÉBITS VOLUMÉTRIQUES, DES DÉBITS MASSIQUES OU DU NIVEAU DES LIQUIDES; COMPTAGE VOLUMÉTRIQUE** (dispositifs de détection du débit de lait dans les machines ou les dispositifs pour la traite **A01J 5/01**; mesure ou enregistrement du débit sanguin **A61B 5/02**, **A61B 8/06**; dosage des agents à introduire dans le corps humain **A61M 5/168**; burettes ou pipettes **B01L 3/02**; agencements de compteurs de volume ou de débit de liquide dans les appareils à débiter les liquides, p.ex. pour la vente au détail, **B67D 7/16**; pompes, moteurs fonctionnant au moyen d'un fluide, parties constitutives communes aux dispositifs de mesure ou de comptage et aux pompes ou aux moteurs fonctionnant au moyen d'un fluide **F01-F04**; localisation, détermination de la distance ou de la vitesse en utilisant la réflexion ou la reradiation d'ondes radio ou dispositions analogues utilisant d'autres ondes **G01S**; systèmes pour la commande de teneurs **G05D 11/00**)

ANNEXE 84F G01L [Projet-Rapporteur : C448/JP] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Titre **MESURE DES FORCES, DES CONTRAINTES, DES COUPLES, DU TRAVAIL, DE LA PUISSANCE MÉCANIQUE, DU RENDEMENT MÉCANIQUE OU DE LA PRESSION DES FLUIDES** (procédés ou dispositifs de mesure spécialement adaptés aux laminoirs **B21B 38/00**; détection des changements de pression pour compenser les mesures d'autres variables ou compenser les lectures des instruments en fonction des variations de pression, voir **G01D** ou autres sous-classes appropriées pour la variable mesurée; pesée **G01G**; transformation d'une configuration de forces en signaux électriques **G06K 11/00**)

ANNEXE 85F G01N [Projet-Rapporteur : C448/JP] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **13/00 Recherche des effets de surface ou de couche limite, p.ex. pouvoir mouillant; Recherche des effets de diffusion; Analyse des matériaux en déterminant les effets superficiels, limites ou de diffusion** (techniques ou appareils à sonde à balayage **G01Q**)

CL D 13/10 (transféré en **G01Q 10/00-G01Q 90/00**)

AL D 13/12 (transféré en **G01Q 60/10**)

AL D 13/14 (transféré en **G01Q 60/18**)

AL D 13/16 (transféré en **G01Q 60/24**)

AL D 13/18 (transféré en **G01Q 60/44**)

AL D 13/20 (transféré en **G01Q 60/46**)

AL D 13/22 (transféré en **G01Q 60/50**)

AL D 13/24 (transféré en **G01Q 60/60**)

ANNEXE 86F G01Q [Projet-Rapporteur : C448/JP] <CE41>
[Tr.: IB]

CL N Titre **TECHNIQUES OU APPAREILS À SONDE À BALAYAGE; APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE SONDE À BALAYAGE, p.ex. MICROSCOPIE À SONDE À BALAYAGE [SPM]**

CL N Note *Dans la présente sous-classe, la règle de la première place est appliquée, c. à d. à chaque G01Q niveau hiérarchique, le classement s'effectue à la première place appropriée. [new.]*

CL N **10/00 Dispositions pour le balayage ou le positionnement, c. à d. dispositions pour commander de manière active le mouvement ou la position de la sonde**

- CL N 20/00 *Contrôle du mouvement ou de la position de la sonde*
- CL N 30/00 *Moyens auxiliaires destinés à assister ou améliorer les techniques ou les appareils à sonde à balayage, p.ex. dispositifs d'affichage ou de traitement de données*
- CL N 40/00 *Étalonnage, p.ex. des sondes*
- CL N 60/00 *Types particuliers de microscopie à sonde à balayage SPM [Scanning-Probe Microscopy] ou appareils à cet effet; Composants essentiels de ceux-ci*
- CL N 60/02 • *Microscopie à sonde à balayage de type multiple, c. à d. incluant deux ou plus de deux techniques SPM*
- CL N 60/10 • *Microscopie à effet tunnel à balayage STM [Scanning Tunnelling Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes STM*
- CL N 60/18 • *Microscopie optique à champ proche à balayage SNOM [Scanning Near-Field Optical Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SNOM*
- CL N 60/24 • *Microscopie à forces atomiques AFM [Atomic Force Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes AFM*
- CL N 60/44 • *Microscopie à conductance ionique à balayage SICM [Scanning Ion-Conductance Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SICM*
- CL N 60/46 • *Microscopie capacitive à balayage SCM [Scanning Capacitance Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SCM*
- CL N 60/50 • *Microscopie à forces magnétiques MFM [Magnetic Force Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes MFM*
- CL N 60/58 • *Microscopie thermique à balayage SThM [Scanning Thermal Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SThM*
- CL N 60/60 • *Microscopie électrochimique à balayage SECM [Scanning Electro-Chemical Microscopy] ou appareils à cet effet, p.ex. sondes SECM*
- CL N 70/00 *Aspects généraux des sondes SPM, leur fabrication ou leur instrumentation correspondante, dans la mesure où ces sondes ne sont pas spécialement adaptées à une seule technique SPM couverte par le groupe **G01Q 60/00***
- CL N 80/00 *Applications des techniques de sonde à balayage, autres que les techniques SPM (fabrication ou traitement des microstructures **B81C**; fabrication ou traitement des nanostructures **B82B 3/00**; enregistrement ou reproduction d'informations utilisant des interactions en champ proche **G11B 9/12**, **G11B 11/24** ou **G11B 13/08**)*
- CL N 90/00 *Techniques ou appareils à sonde à balayage non prévus ailleurs*
-

ANNEXE 87F G02B [**Projet-Rapporteur : C448/JP**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M **21/00 Microscopes** (oculaires **G02B 25/00**; systèmes polarisants **G02B 27/28**; microscopes de mesure **G01B 9/04**; microtomes **G01N 1/06**; techniques ou appareils à sonde à balayage **G01Q**)

ANNEXE 88F G04G [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Schéma
général

GÉNÉRATION D'IMPULSIONS DE CADENCE	3/00
MISE À L'HEURE; SYNCHRONISATION	5/00; 7/00
INDICATION DE L'HEURE OU DE LA DATE	
Par des moyens visuels; par des signaux optiques; par des signaux acoustiques	9/00; 11/00; 13/00
ACTIONNEMENT D'UN DISPOSITIF À DES INSTANTS PRÉDÉTERMINÉS	15/00
ÉLÉMENTS DE STRUCTURE; CARTERS	17/00
CIRCUITS D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SPÉCIALEMENT ADAPTÉS	19/00
DISPOSITIFS D'ENTRÉE OU DE SORTIE INTÉGRÉS DANS DES GARDE-TEMPS	21/00
AUTRES SUJETS	99/00

CL D 1/00 (transféré en **G04G 99/00**)

AL D 1/02 (transféré en **G04G 21/00**)

AL D 1/04 (transféré en **G04G 21/02**)

AL D 1/06 (transféré en **G04G 21/04**)

AL D 1/08 (transféré en **G04G 21/06**)

AL D 1/10 (transféré en **G04G 21/08**)

CL N **21/00 Dispositifs d'entrée ou de sortie intégrés dans des garde-temps**

AL N 21/02 • *Détecteurs de valeurs physiques externes, p.ex. de température*

AL N 21/04 • *utilisant des ondes radio*

AL N 21/06 • *utilisant la voix*

AL N 21/08 • Commutateurs à effleurement spécialement adaptés pour des garde-temps

CL N 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe

ANNEXE 89F G05B [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL M Note
only G05B

1. La présente sous-classe couvre les particularités des systèmes ou éléments en vue de la régulation des variables spécifiques, qui sont d'une application clairement plus générale.
2. La présente sous-classe ne couvre pas : [7]
 - a. les systèmes de commande ou de régulation des variables non électriques en général, qui sont couverts par la sous-classe **G05D**; [7]
 - b. les systèmes de régulation des variables électriques ou magnétiques en général, qui sont couverts par la sous-classe **G05F**; [7]
 - c. les systèmes spécialement adaptés à la commande de machines ou d'appareils particuliers prévus dans une seule autre sous-classe, qui sont classés dans la sous-classe appropriée pour ces machines ou ces appareils à condition que la commande ou la régulation spécifiques de cette application particulière y soient explicitement prévues (voir la note (5) ci-dessous). Sinon, le classement s'effectue à l'endroit le mieux approprié de la présente sous-classe. [7]
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "commande automatique" signifie un système, un circuit ou un dispositif dans lequel le signal provenant d'un élément de détection est comparé à un signal représentant la valeur désirée et qui fonctionne de telle façon qu'il réduise l'écart. La commande automatique ne comprend généralement ni l'élément sensible, c. à d. l'élément qui mesure la valeur de la condition à corriger, ni l'élément de correction, c. à d. l'élément qui règle la condition à corriger;
 - "électrique" inclut le sens d'électromécanique, d'électro-hydraulique ou d'électropneumatique.
4. Dans la présente sous-classe, les détails des systèmes de commande spécifiques sont classés dans le groupe correspondant au système, s'il n'est pas prévu ailleurs.
5. La présente note donne des listes d'endroits où l'adaptation particulière telle que mentionnée plus haut dans la note (2)(c) est explicitement prévue; lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau général, les endroits sont regroupés sous le titre "Renvois généraux"; lorsque l'adaptation particulière a trait à la commande à programme, les endroits sont regroupés sous le titre "Endroits relatifs au groupe **G05B 19/00**". [7]

Renvois généraux [7]

A01K 73/04 Déploiement ou mise en place de filets à traîne pour la pêche [7]

A61G 13/02,

A61G 15/02 Tables ou chaises d'opération réglables, fauteuils réglables pour soins dentaires [7]

B01D 3/42	Distillation [7]
B01D 24/48,	
B01D 29/60,	
B01D 37/04,	
B01D 46/44	Filtration [7]
B01D 53/30	Séparation de gaz ou de vapeurs par appareil d'analyse des gaz [7]
B01D 61/00	Séparation utilisant des membranes semi-perméables [7]
B01J 4/00	Alimentation ou évacuation dans les procédés chimiques ou physiques [7]
B01J 38/14	Teneur en oxygène dans le gaz d'oxydation pour la régénération ou la réactivation des catalyseurs [7]
B01J 47/14	Procédés d'échange d'ions [7]
B05B 12/02	Distribution dans les systèmes de pulvérisation [7]
B21B 37/00,	
B21B 39/00	Laminoirs [7]
B21K 31/00	Positionnement des supports d'outils pour le forgeage, le pressage ou le martelage [7]
B22D 11/16	Coulée continue des métaux [7]
B22D 13/12	Coulée centrifuge des métaux [7]
B22D 17/32	Coulée sous pression ou moulage par injection des métaux [7]
B22D 18/08	Coulée des métaux avec pression ou par le vide [7]
B22D 46/00	Coulée des métaux en général [7]
B23B 39/26	Positionnement de l'outil ou de la pièce pour l'alésage ou le perçage [7]
B23D 36/00	Machines de cisailage ou de coupe analogue se déplaçant autrement que dans la direction de coupe [7]
B23Q 5/00	Mécanismes d'entraînement ou d'avance dans les machines-outils [7]
B23Q 15/00	Mouvement d'avance, vitesse de coupe ou position dans les machines-outils [7]
B23Q 35/00	Copiage à partir d'un modèle ou d'un gabarit dans les machines-outils [7]
B24B 47/22	Position de l'outil de meulage ou de la pièce [7]
B25J 13/00	Manipulateurs [7]
B26D 5/02	Position des outils de coupe dans les machines de coupe [7]
B29C 39/00 à	
B29C 51/00	Techniques de façonnage des substances à l'état plastique [7]
B30B 15/14,	
B30B 15/16	Presses [7]
B41B 27/00	Machines à composer en imprimerie [7]
B41F 33/00	Machines ou presses à imprimer [7]

B41J 11/42	Alimentation des machines à écrire en feuilles ou en bandes [7]
B41L 39/00	Appareils ou dispositifs pour copier en plusieurs exemplaires, polycopier ou imprimer à des fins commerciales [7]
B41L 47/56	Machines à imprimer les adresses [7]
B60G 17/00 à	
B60G 21/00	Suspension des véhicules [7]
B60T 7/00 à	
B60T 15/00	Freins de véhicules [7]
B65B 57/00	Machines d'emballage [7]
B65G 43/00	Transporteurs [7]
E02F 3/43	Succession des opérations d'entraînement pour le dragage ou le terrassement [7]
E21B 44/00	Opérations de forage du sol [7]
F01K 1/16	Accumulateurs de vapeur [7]
F01K 3/00,	
F01K 7/00,	
F01K 13/02	Ensembles fonctionnels de machines à vapeur [7]
F02C 7/05	Entrées d'air pour ensembles fonctionnels de turbines à gaz ou de propulsion par réaction [7]
F02C 9/00	Ensembles fonctionnels de turbines à gaz; Alimentation en combustible dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction alimentés en air ambiant [7]
F02D	Moteurs à combustion [7]
F02K 1/15,	
F02K 1/76	Tubulures de jet ou tuyères dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction [7]
F02K 7/00 à	
F02K 9/00	Ensembles fonctionnels de propulsion par réaction [7]
F04B 1/00,	
F04B 27/00,	
F04B 49/00	"Machines" à déplacement positif [7]
F04D 15/00,	
F04D 27/00	Pompes, installations ou systèmes de pompage, à déplacement non positif [7]
F16D 43/00,	
F16D 48/00	Embrayages [7]
F16F 15/02	Suppression des vibrations utilisant des moyens fluides [7]
F16H 59/00 à	
F16H 63/00	Transmissions [7]
F22B 35/00	Chaudières à vapeur [7]

F23G 5/50	Incinération des déchets [7]
F23N	Combustion dans les appareils à combustion [7]
F24B 1/18	Combustion dans les foyers ouverts utilisant des combustibles solides [7]
F24J 2/40	Chauffage solaire [7]
F26B 25/22	Procédés de séchage de matériaux solides ou d'objets [7]
F28B 11/00	Condenseurs de vapeur d'eau ou d'autres vapeurs [7]
F28D 15/06	Appareils échangeurs de chaleur dans lesquels l'agent intermédiaire de transfert de chaleur en tubes fermés passe dans, ou à travers, les parois des canalisations et dans lesquels l'agent se condense et s'évapore [7]
F28F 27/00	Appareils échangeurs de chaleur ou de transfert de chaleur en général [7]
G06F 11/00	Calculateurs [7]
G08G	Trafic [7]
G09G	Affichage utilisant des moyens statiques pour présenter une information variable [7]
G11B 15/00,	
G11B 19/00	Entraînement, démarrage ou arrêt des supports d'enregistrement [7]
G21C 7/00	Réaction nucléaire [7]
G21D 3/00	Ensembles de production d'énergie nucléaire [7]
H01J 37/30	Tubes à faisceau électronique ou ionique utilisés pour le traitement localisé d'objets [7]
H02P	Moteurs ou générateurs électriques, convertisseurs dynamo-électriques [7]
<u>Endroits relatifs au groupe G05B 19/00(systèmes de commande à programme) [7]</u>	
A61J 7/04	Distributeurs programmés de médicaments [7]
A61L 2/24	Désinfection ou stérilisation [7]
A61N 1/36	Stimulateurs cardiaques [7]
A63H 17/39	Directions pour véhicules jouets [7]
B04B 13/00	Centrifugeurs [7]
B21B 37/24	Epaisseur des produits laminés [7]
B21D 7/12	Cintrage des barres, profilés ou tubes métalliques [7]
B23B 39/08,	
B23B 39/24	Machines à aléser ou à percer [7]
B23H 7/20	Usinage électrochimique ou par décharge électrique [7]
B23P 21/00	Assemblage de pièces différentes destinées à composer des ensembles [7]
B24B 51/00	Séries d'opérations successives dans le meulage d'une pièce [7]
B25J 9/00	Manipulateurs [7]
B30B 15/26	Presses [7]
B41F 33/16	Succession d'opérations dans les machines ou les presses à imprimer

	[7]
B41J 11/44	Alimentation des machines à écrire en feuilles ou en bandes [7]
B41L 39/16	Succession d'opérations dans les appareils ou les dispositifs pour copier en plusieurs exemplaires, polycopier ou imprimer à des fins commerciales [7]
B41L 47/64	Sélection de texte ou d'images à imprimer dans les machines d'impression d'adresses [7]
B60L 15/20	Vitesse des moteurs de traction des véhicules à propulsion électrique [7]
B65H 31/24	Empilage d'articles [7]
B66C 13/48,	
B66C 23/58	Entraînements des grues [7]
B67D 7/14	Distribution, débit ou transfert de liquides [7]
D05B 19/00,	
D05B 21/00	Machines à coudre [7]
D05C 5/04	Machines à broder [7]
D06F 33/00	Opérations dans les machines à laver [7]
F02D 27/02,	
F02D 28/00	Moteurs à combustion [7]
F02D 41/26	Alimentation des moteurs à combustion en mélange combustible ou en ses constituants [7]
F15B 21/02	Systèmes de dispositifs de manoeuvre fonctionnant par pression de fluide [7]
F23N 5/20,	
F23N 5/22	Combustion dans les appareils à combustion [7]
G01G 19/38	Appareils de pesée [7]
G04C 23/08,	
G04C 23/34	Horloges ou montres électromécaniques [7]
G06C 21/00	Calculateurs numériques à fonctionnement mécanique [7]
G06F 9/00	Unités de commande pour le traitement électrique de données numériques [7]
G06F 13/10	Dispositifs périphériques pour le traitement électrique de données numériques [7]
G06F 15/00	Calculateurs numériques à fonctionnement électrique [7]
G06G 7/06	Calculateurs analogiques à fonctionnement électrique ou magnétique [7]
G09B 7/12	Appareils ou dispositifs d'enseignement à fonctionnement électrique [7]
H01H 43/00	Interrupteurs électriques [7]
H01J 37/30	Tubes à faisceau électronique ou ionique utilisés pour le traitement localisé d'objets [7]

H03K 17/296 Commutation ou ouverture de porte électronique [7]
H04Q 3/54 Dispositifs de sélection en technique de communication électrique [7]

AL M Note
G05B

1. La présente sous-classe couvre les particularités des systèmes ou éléments en vue de la régulation des variables spécifiques, qui sont d'une application clairement plus générale.
2. La présente sous-classe ne couvre pas : [7]
 - a. les systèmes de commande ou de régulation des variables non électriques en général, qui sont couverts par la sous-classe **G05D**; [7]
 - b. les systèmes de régulation des variables électriques ou magnétiques en général, qui sont couverts par la sous-classe **G05F**; [7]
 - c. les systèmes spécialement adaptés à la commande de machines ou d'appareils particuliers prévus dans une seule autre sous-classe, qui sont classés dans la sous-classe appropriée pour ces machines ou ces appareils à condition que la commande ou la régulation spécifiques de cette application particulière y soient explicitement prévues (voir la note (5) ci-dessous). Sinon, le classement s'effectue à l'endroit le mieux approprié de la présente sous-classe. [7]
3. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "commande automatique" signifie un système, un circuit ou un dispositif dans lequel le signal provenant d'un élément de détection est comparé à un signal représentant la valeur désirée et qui fonctionne de telle façon qu'il réduise l'écart. La commande automatique ne comprend généralement ni l'élément sensible, c. à d. l'élément qui mesure la valeur de la condition à corriger, ni l'élément de correction, c. à d. l'élément qui règle la condition à corriger;
 - "électrique" inclut le sens d'électromécanique, d'électro-hydraulique ou d'électropneumatique.
4. Dans la présente sous-classe, les détails des systèmes de commande spécifiques sont classés dans le groupe correspondant au système, s'il n'est pas prévu ailleurs.
5. La présente note donne des listes d'endroits où l'adaptation particulière telle que mentionnée plus haut dans la note (2)(c) est explicitement prévue; lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau général, les endroits sont regroupés sous le titre "Renvois généraux"; lorsque l'adaptation particulière a trait à la commande à programme, les endroits sont regroupés sous le titre "Endroits relatifs au groupe **G05B 19/00**". [7]

Renvois généraux [7]

A01K 73/04 Déploiement ou mise en place de filets à traîne pour la pêche [7]
A61G 13/02,
A61G 15/02 Tables ou chaises d'opération réglables, fauteuils réglables pour soins dentaires [7]
B01D 3/42 Distillation [7]
B01D 24/48,
B01D 29/60,
B01D 37/04,

B01D 46/44	Filtration [7]
B01D 53/30	Séparation de gaz ou de vapeurs par appareil d'analyse des gaz [7]
B01D 61/00	Séparation utilisant des membranes semi-perméables [7]
B01J 4/00	Alimentation ou évacuation dans les procédés chimiques ou physiques [7]
B01J 38/14	Teneur en oxygène dans le gaz d'oxydation pour la régénération ou la réactivation des catalyseurs [7]
B01J 47/14	Procédés d'échange d'ions [7]
B05B 12/02	Distribution dans les systèmes de pulvérisation [7]
B21B 37/00, B21B 39/00	Laminoirs [7]
B21K 31/00	Positionnement des supports d'outils pour le forgeage, le pressage ou le martelage [7]
B22D 11/16	Coulée continue des métaux [7]
B22D 13/12	Coulée centrifuge des métaux [7]
B22D 17/32	Coulée sous pression ou moulage par injection des métaux [7]
B22D 18/08	Coulée des métaux avec pression ou par le vide [7]
B22D 46/00	Coulée des métaux en général [7]
B23B 39/26	Positionnement de l'outil ou de la pièce pour l'alésage ou le perçage [7]
B23D 36/00	Machines de cisailage ou de coupe analogue se déplaçant autrement que dans la direction de coupe [7]
B23Q 5/00	Mécanismes d'entraînement ou d'avance dans les machines-outils [7]
B23Q 15/00	Mouvement d'avance, vitesse de coupe ou position dans les machines-outils [7]
B23Q 35/00	Copiage à partir d'un modèle ou d'un gabarit dans les machines-outils [7]
B24B 47/22	Position de l'outil de meulage ou de la pièce [7]
B25J 13/00	Manipulateurs [7]
B26D 5/02	Position des outils de coupe dans les machines de coupe [7]
B29C 39/00 à	
B29C 51/00	Techniques de façonnage des substances à l'état plastique [7]
B30B 15/14, B30B 15/16	Presses [7]
B41B 27/00	Machines à composer en imprimerie [7]
B41F 33/00	Machines ou presses à imprimer [7]
B41J 11/42	Alimentation des machines à écrire en feuilles ou en bandes [7]
B41L 39/00	Appareils ou dispositifs pour copier en plusieurs exemplaires, polycopier ou imprimer à des fins commerciales [7]
B41L 47/56	Machines à imprimer les adresses [7]
B60G 17/00 à	

B60G 21/00	Suspension des véhicules [7]
B60T 7/00 à	
B60T 15/00	Freins de véhicules [7]
B65B 57/00	Machines d'emballage [7]
B65G 43/00	Transporteurs [7]
E02F 3/43	Succession des opérations d'entraînement pour le dragage ou le terrassement [7]
E21B 44/00	Opérations de forage du sol [7]
F01K 1/12,	
F01K 1/16	Accumulateurs de vapeur [7]
F01K 3/00,	
F01K 7/00,	
F01K 13/02	Ensembles fonctionnels de machines à vapeur [7]
F02C 7/05	Entrées d'air pour ensembles fonctionnels de turbines à gaz ou de propulsion par réaction [7]
F02C 9/00	Ensembles fonctionnels de turbines à gaz; Alimentation en combustible dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction alimentés en air ambiant [7]
F02D	Moteurs à combustion [7]
F02K 1/15,	
F02K 1/76	Tubulures de jet ou tuyères dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction [7]
F02K 7/00 à	
F02K 9/00	Ensembles fonctionnels de propulsion par réaction [7]
F04B 1/00,	
F04B 27/00,	
F04B 49/00	"Machines" à déplacement positif [7]
F04D 15/00,	
F04D 27/00	Pompes, installations ou systèmes de pompage, à déplacement non positif [7]
F16D 43/00,	
F16D 48/00	Embrayages [7]
F16F 15/02	Suppression des vibrations utilisant des moyens fluides [7]
F16H 59/00 à	
F16H 63/00	Transmissions [7]
F22B 35/00	Chaudières à vapeur [7]
F23G 5/50	Incinération des déchets [7]
F23N	Combustion dans les appareils à combustion [7]
F24B 1/18	Combustion dans les foyers ouverts utilisant des combustibles solides [7]

F24J 2/40	Chauffage solaire [7]
F26B 25/22	Procédés de séchage de matériaux solides ou d'objets [7]
F28B 11/00	Condenseurs de vapeur d'eau ou d'autres vapeurs [7]
F28D 15/06	Appareils échangeurs de chaleur dans lesquels l'agent intermédiaire de transfert de chaleur en tubes fermés passe dans, ou à travers, les parois des canalisations et dans lesquels l'agent se condense et s'évapore [7]
F28F 27/00	Appareils échangeurs de chaleur ou de transfert de chaleur en général [7]
G06F 11/00	Calculateurs [7]
G08G	Trafic [7]
G09G	Affichage utilisant des moyens statiques pour présenter une information variable [7]
G11B 15/00,	
G11B 19/00	Entraînement, démarrage ou arrêt des supports d'enregistrement [7]
G21C 7/00	Réaction nucléaire [7]
G21D 3/00	Ensembles de production d'énergie nucléaire [7]
H01J 37/30	Tubes à faisceau électronique ou ionique utilisés pour le traitement localisé d'objets [7]
H02P	Moteurs ou générateurs électriques, convertisseurs dynamo-électriques [7]
<u>Endroits relatifs au groupe G05B 19/00(systèmes de commande à programme) [7]</u>	
A61J 7/04	Distributeurs programmés de médicaments [7]
A61L 2/24	Désinfection ou stérilisation [7]
A61N 1/36	Stimulateurs cardiaques [7]
A63H 17/39	Directions pour véhicules jouets [7]
B04B 13/00	Centrifugeurs [7]
B21B 37/24	Epaisseur des produits laminés [7]
B21D 7/12	Cintrage des barres, profilés ou tubes métalliques [7]
B23B 39/08,	
B23B 39/24	Machines à aléser ou à percer [7]
B23H 7/20	Usinage électrochimique ou par décharge électrique [7]
B23P 21/00	Assemblage de pièces différentes destinées à composer des ensembles [7]
B24B 51/00	Séries d'opérations successives dans le meulage d'une pièce [7]
B25J 9/00	Manipulateurs [7]
B30B 15/26	Presses [7]
B41F 33/16	Succession d'opérations dans les machines ou les presses à imprimer [7]
B41J 11/44	Alimentation des machines à écrire en feuilles ou en bandes [7]
B41L 39/16	Succession d'opérations dans les appareils ou les dispositifs pour copier en plusieurs exemplaires, polycopier ou imprimer à des fins

	commerciales [7]
B41L 47/64	Sélection de texte ou d'images à imprimer dans les machines d'impression d'adresses [7]
B60L 15/20	Vitesse des moteurs de traction des véhicules à propulsion électrique [7]
B65H 31/24	Empilage d'articles [7]
B66C 13/48,	
B66C 23/58	Entraînements des grues [7]
B67D 7/14	Distribution, débit ou transfert de liquides [7]
D05B 19/00,	
D05B 21/00	Machines à coudre [7]
D05C 5/04	Machines à broder [7]
D06F 33/00	Opérations dans les machines à laver [7]
F02D 27/02,	
F02D 28/00	Moteurs à combustion [7]
F02D 41/26	Alimentation des moteurs à combustion en mélange combustible ou en ses constituants [7]
F15B 21/02	Systèmes de dispositifs de manoeuvre fonctionnant par pression de fluide [7]
F23N 5/20,	
F23N 5/22	Combustion dans les appareils à combustion [7]
G01G 19/38	Appareils de pesée [7]
G04C 23/08,	
G04C 23/34	Horloges ou montres électromécaniques [7]
G06C 21/00	Calculateurs numériques à fonctionnement mécanique [7]
G06F 9/00	Unités de commande pour le traitement électrique de données numériques [7]
G06F 13/10	Dispositifs périphériques pour le traitement électrique de données numériques [7]
G06F 15/00	Calculateurs numériques à fonctionnement électrique [7]
G06G 7/06	Calculateurs analogiques à fonctionnement électrique ou magnétique [7]
G09B 7/04,	
G09B 7/08,	
G09B 7/12	Appareils ou dispositifs d'enseignement à fonctionnement électrique [7]
H01H 43/00	Interrupteurs électriques [7]
H01J 37/30	Tubes à faisceau électronique ou ionique utilisés pour le traitement localisé d'objets [7]
H03K 17/296	Commutation ou ouverture de porte électronique [7]
H04Q 3/54	Dispositifs de sélection en technique de communication électrique [7]

CL M Note
only G05D

1. La présente sous-classe ne couvre pas les caractéristiques d'application générale pour les systèmes de régulation, p.ex. les dispositions pour éliminer l'instabilité, qui sont couvertes par la sous-classe en **G05B**.
2. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "systèmes" couvre les dispositifs indépendants tels que les régulateurs de vitesse, les régulateurs de pression.
3. Les systèmes de commande spécialement adaptés à des appareils, des machines ou des procédés particuliers sont classés dans les sous-classes pour ces appareils, ces machines ou ces procédés, à condition que la commande ou la régulation spécifiques de l'adaptation particulière y soient explicitement prévues, que ce soit au niveau des détails (p.ex. **A21B 1/40**: "pour la régulation de la température dans les fours de boulangerie"), ou au niveau général (p.ex. **B23K 9/095**: "pour la commande automatique des paramètres de soudage pour la soudure à l'arc"). Sinon, le classement s'effectue à l'endroit le mieux approprié de la présente sous-classe.

Des listes d'endroits où l'adaptation particulière telle que mentionnée plus haut est prévue figurent ci-dessous. Lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau des détails, les endroits sont regroupés en suivant les groupes principaux de la présente sous-classe. Lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau général (p.ex. si elle est d'une catégorie relevant de plus d'un des groupes principaux mentionnés dans les listes ou relevant des groupes principaux **G05D 27/00** ou **G05D 29/00**), les endroits sont répertoriés dans la liste intitulée "renvois généraux".

Endroits relatifs à **G05D 1/00**

A01B 69/00	Machines ou instruments agricoles
A63H 17/36	Véhicules-jouets
B60V 1/11	Véhicules à coussin d'air
B60W 30/10	Maintien de la trajectoire pour les véhicules routiers [8]
B62D 1/00	Commandes de direction pour les véhicules à moteurs ou les remorques, c.à d. moyens pour produire un changement de direction
B62D 6/00	Dispositions pour commander automatiquement la direction en fonction des conditions de conduite
B62D 55/116	Châssis de véhicules à chenilles
B63H 25/00	Gouverne marine; commande des navires
B64C 13/00- B64C 15/00	Commande des aéronefs
B64D 25/11	Commande de l'assiette ou de la direction de sièges éjectables d'aéronefs
B64G 1/24	Véhicules spatiaux
F41G 7/00	Missiles autopropulsés
F42B 15/01	Projectiles autopropulsés ou missiles

F42B 19/01	Torpilles marines
<u>Endroits relatifs à G05D 3/00</u>	
A43D 119/00	Fabrication des chaussures
B21K 31/00	Supports d'outils pour le forgeage ou le pressage
B23B 39/26	Outils d'alésage ou de perçage commandés à partir d'un modèle
B23D 1/30 , B23D 3/06 , B23D 5/04	Machines à raboter ou à mortaiser commandées par un dispositif à copier
B23H 7/18	Espacement entre l'électrode et la pièce pour l'usinage par décharge électrique et l'usinage électrochimique
B23K 26/02	Pièce à travailler par soudage ou découpage par laser
B23K 37/04	Pièce à travailler par soudage
B23K 37/06	Métal fondu au cours du soudage
B23Q 5/20	Broches de machines-outils
B23Q 15/00 , B23Q 16/00	Position de l'outil ou de la pièce dans les machines-outils
B23Q 35/00	Outils commandés par un modèle ou un gabarit
B24B 17/00	Meulage commandé par des gabarits, des dessins, des bandes magnétiques ou analogues
B24B 47/22	Position de départ du meulage
B30B 15/24	Organes d'actionnement dans les presses
B62D 55/116	Châssis des véhicules à chenilles
B65H 23/18	Mécanismes d'avance de bande
E02F 3/43	Plongeurs ou auges dans les dragues
F15B 9/00	Servomoteurs à asservissement dans les systèmes à pression de fluide
F24J 2/38	Dispositifs de poursuite pour les collecteurs de chaleur solaire
G03F 9/00	Production par voie photomécanique de surfaces texturées
G11B 5/588	Têtes rotatives dans les systèmes d'enregistrement de l'information
G21C 7/12	Déplacement des éléments de commande dans les réacteurs nucléaires
<u>Endroits relatifs à G05D 5/00</u>	
A24B 7/14	Coupe du tabac
B05C 11/02	Épaisseur du revêtement de matériau fluide sur une surface
B21B 37/16	Épaisseur, largeur, diamètre ou autres dimensions transversales des produits dans les laminoirs
C03B 18/04	Dimensions d'un ruban de verre
D21F 7/06	Épaisseur des couches dans la fabrication du papier
<u>Endroits relatifs à G05D 7/00</u>	
A45D 20/26	Quantité d'air dans les casques pour sécher les cheveux
A61M 5/168	Écoulement des agents vers le corps humain
B03C 3/36	Gaz ou vapeurs dans les séparateurs électrostatiques

B05C 11/10	Matériau fluide dans les dispositifs pour le revêtement
B67D 1/12	Débit de boissons à la pression
B67D 7/28	Transfert de liquides
C10K 1/28	Purificateurs de gaz
E21B 21/08	Nettoyage des trous de forage par jets de liquide
E21B 43/12	Extraction de fluide des puits
F01D 17/00	Flux dans les machines ou systèmes à déplacement non positif
F01M 1/16	Dispositions pour la lubrification des machines motrices
F01P 7/00	Débit de l'agent de refroidissement dans les machines motrices
F02C 9/00	Fluide de travail dans les turbines à gaz
F16L 55/027	Étranglements dans les tuyaux
F24F 11/00	Débit d'air ou alimentation en fluides de chauffage ou de refroidissement dans les dispositions pour le traitement de l'air
F26B 21/12	Débit d'air ou de gaz pour le séchage
G01G 11/08	Appareils de pesée à écoulement continu
G21D 3/14	Réfrigérant dans les installations à énergie nucléaire
<u>Endroits relatifs à G05D 9/00</u>	
B01D 21/34	Niveau de liquide dans les dispositions pour la sédimentation
B41L 27/04	Niveau d'encre dans les systèmes d'impression, de copie ou de polycopie
F22D 5/00	Alimentation en eau dans les chaudières
H01J 1/10 , H01J 13/14	Électrodes liquides dans les tubes ou les lampes à décharge électrique
<u>Endroits relatifs à G05D 11/00</u>	
B01D 21/32	Densité dans les dispositions pour la sédimentation
B01F 15/04	Mélangeurs
B24C 7/00	Jets abrasifs
B28C 7/00	Mélanges d'argile et de ciment
B65G 53/66	Transporteurs de matériaux en vrac
F02K 3/075	Rapport des débits dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction
<u>Endroits relatifs à G05D 13/00</u>	
B21C 1/12	Vitesse des tambours pour l'étirage du métal
B23Q 15/00	Vitesse de coupe de l'outil ou de la pièce
B30B 15/20	Vitesse du pilon dans les presses
B60K 31/00	Fixation ou limitation de la vitesse des véhicules
B60L 15/00	Véhicules propulsés électriquement
B60W 30/14	Régulateur d'allure pour les véhicules routiers [8]
B64D 31/08	Vitesse de croisière des aéronefs
D01D 1/09	Vitesse d'alimentation dans la fabrication de filaments, fils, fibres,

soies ou rubans artificiels

- D01G 15/36** Machines de cardage
- D02H 13/14** Machines d'ourdissage, d'ensouplage ou d'enverjure
- D03D 51/16** Variation cyclique de la vitesse dans les métiers à tisser
- G01N 30/32** Vitesse du fluide vecteur en analyse chimique
- G11B 15/46** Supports d'enregistrement en forme de fils ou de bandes ou têtes pour de tels supports dans les systèmes d'enregistrement de l'information
- G11B 19/28** Supports d'enregistrement autres qu'en forme de fils ou de bandes ou têtes pour de tels supports dans les systèmes d'enregistrement de l'information

Endroits relatifs à **G05D 15/00**

- B25D 9/26** Outils à percussion portatifs
- B30B 15/22** Pression exercée par le pilon dans les presses
- B65H 59/00** Tension de matériau filiforme
- B65H 77/00** Tension de bandes, de rubans ou de matériau filiforme
- B66D 1/50** Tension de corde, de câble ou de chaîne
- D03D 49/04** Tension dans les métiers à tisser
- D05B 47/04** Tension dans les machines à coudre
- D21F 3/06** Pression dans la fabrication du papier
- F26B 13/12** Séchage des tissus
- F26B 21/10** Pression de l'air ou des gaz pour le séchage
- G11B 15/43** Tension du support d'enregistrement dans les dispositions pour l'enregistrement de l'information

Endroits relatifs à **G05D 16/00**

- B60C 23/00** Pression des pneumatiques
- B63C 11/08** Pression de l'air dans les vêtements de plongée
- B64D 13/00** Pression de l'air dans les aéronefs
- B65G 53/66** Transporteurs de matériaux en vrac
- D01D 1/09** Fabrication des filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels
- E21B 21/08** Nettoyage des trous de forage par jets de liquide
- F01M 1/16** Dispositions pour la lubrification des machines motrices
- G01N 30/32** Pression du fluide vecteur en analyse chimique
- H01J 7/14** Pression dans les tubes ou les lampes à décharge électrique
- H01K 1/52** Pression dans les lampes électriques à incandescence

Endroits relatifs à **G05D 19/00**

- B25D 9/26** Outils à percussion portatifs
- B65G 27/32** Transporteurs à secousses

Endroits relatifs à **G05D 21/00**

- B01D 21/32** Densité dans les dispositions pour la sédimentation
- B01D 53/30** Traitement de gaz ou de vapeurs

G01N 30/34	Composition du fluide vecteur en analyse chimique
<u>Endroits relatifs à G05D 22/00</u>	
A01G 25/16	Arrosage des jardins, des champs, des terrains de sport ou similaires
A01K 41/04	Incubateurs à volailles
A24B 9/00	Produits à base de tabac
F24F 11/00	Conditionnement de l'air
F26B 21/08	Séchoirs
<u>Endroits relatifs à G05D 23/00</u>	
A21B 1/40	Fours de boulangerie
A45D 6/20	Boucleurs
B21C 31/00	Extrusion de métaux
B60C 23/00	Température des pneumatiques
B64G 1/50	Véhicules spatiaux
C03B 18/00	Bains de flottage pour la fabrication du verre
D01D 1/09	Fabrication de filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels
D04B 35/30	Machines à tricoter
D06F 75/26	Fers à repasser à main
D21F 5/06	Machines de fabrication du papier
F01M 5/00	Lubrifiant dans les dispositions pour la lubrification des machines motrices
F16N 7/08	Dispositions pour l'alimentation en huile ou en lubrifiant non spécifié à partir d'un réservoir
F22G 5/00	Surchauffe de la vapeur
F26B 21/10	Séchoirs
G01N 30/30	Température du fluide vecteur en analyse chimique
H01M 10/50	Éléments de stockage d'énergie électrique
H05B 6/06 , H05B 6/50 , H05B 6/68	Chauffage diélectrique, par induction ou par micro-ondes
H05G 1/36	Anode du tube à rayons X
<u>Endroits relatifs à G05D 25/00</u>	
B41B 21/08	Machines à composer photographiques
H01S 3/10 , H05B 33/08 , H05B 35/00 - H05B 43/00	Lasers et autres sources lumineuses
<u>Renvois généraux</u>	
A01D 41/127	Moissonneuses-batteuses [7]
A01J 5/007	Machines à traire
B23K 9/095	Paramètres de soudage
B23Q 35/00	Copiage dans les machines-outils

B24B 17/00 , B24B 49/00	Meulage ou polissage
B24C 7/00	Jets abrasifs
B67D 1/12	Débit de boissons à la pression
F23C 10/28	Appareils à combustion dans lesquels la combustion a lieu dans un lit fluidisé de combustible ou d'autres particules [7]
G03G 21/20	Procédés électrographiques, électrophotographiques ou magnétographiques
H02P 5/00-H02P 9/00	Moteurs ou générateurs dynamo-électriques

AL M Note
G05D

1. La présente sous-classe ne couvre pas les caractéristiques d'application générale pour les systèmes de régulation, p.ex. les dispositions pour éliminer l'instabilité, qui sont couvertes par la sous-classe en **G05B**.
2. Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "systèmes" couvre les dispositifs indépendants tels que les régulateurs de vitesse, les régulateurs de pression.
3. Les systèmes de commande spécialement adaptés à des appareils, des machines ou des procédés particuliers sont classés dans les sous-classes pour ces appareils, ces machines ou ces procédés, à condition que la commande ou la régulation spécifiques de l'adaptation particulière y soient explicitement prévues, que ce soit au niveau des détails (p.ex. **A21B 1/40**: "pour la régulation de la température dans les fours de boulangerie"), ou au niveau général (p.ex. **B23K 9/095**: "pour la commande automatique des paramètres de soudage pour la soudure à l'arc"). Sinon, le classement s'effectue à l'endroit le mieux approprié de la présente sous-classe.

Des listes d'endroits où l'adaptation particulière telle que mentionnée plus haut est prévue figurent ci-dessous. Lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau des détails, les endroits sont regroupés en suivant les groupes principaux de la présente sous-classe. Lorsque l'adaptation particulière se situe au niveau général (p.ex. si elle est d'une catégorie relevant de plus d'un des groupes principaux mentionnés dans les listes ou relevant des groupes principaux **G05D 27/00** ou **G05D 29/00**), les endroits sont répertoriés dans la liste intitulée "renvois généraux".

Endroits relatifs à **G05D 1/00**

A01B 69/00	Machines ou instruments agricoles
A63H 17/36	Véhicules-jouets
B60V 1/11	Véhicules à coussin d'air
B60W 30/10	Maintien de la trajectoire pour les véhicules routiers [8]
B62D 1/00	Commandes de direction pour les véhicules à moteurs ou les remorques, c.à d. moyens pour produire un changement de direction
B62D 6/00	Dispositions pour commander automatiquement la direction en fonction des conditions de conduite
B62D 55/116	Châssis de véhicules à chenilles
B63H 25/00	Gouverne marine; commande des navires
B64C 13/00-	Commande des aéronefs

B64C 15/00	
B64D 25/11	Commande de l'assiette ou de la direction de sièges éjectables d'aéronefs
B64G 1/24	Véhicules spatiaux
F41G 7/00	Missiles autopropulsés
F42B 15/01	Projectiles autopropulsés ou missiles
F42B 19/01	Torpilles marines
<u>Endroits relatifs à G05D 3/00</u>	
A43D 119/00	Fabrication des chaussures
B21K 31/00	Supports d'outils pour le forgeage ou le pressage
B23B 39/26	Outils d'alésage ou de perçage commandés à partir d'un modèle
B23D 1/30, B23D 3/06, B23D 5/04	Machines à raboter ou à mortaiser commandées par un dispositif à copier
B23H 7/18	Espacement entre l'électrode et la pièce pour l'usinage par décharge électrique et l'usinage électrochimique
B23K 26/02	Pièce à travailler par soudage ou découpage par laser
B23K 37/04	Pièce à travailler par soudage
B23K 37/06	Métal fondu au cours du soudage
B23Q 5/20	Broches de machines-outils
B23Q 15/00, B23Q 16/00	Position de l'outil ou de la pièce dans les machines-outils
B23Q 35/00	Outils commandés par un modèle ou un gabarit
B24B 17/00	Meulage commandé par des gabarits, des dessins, des bandes magnétiques ou analogues
B24B 47/22	Position de départ du meulage
B30B 15/24	Organes d'actionnement dans les presses
B62D 55/116	Châssis des véhicules à chenilles
B65H 23/18	Mécanismes d'avance de bande
E02F 3/43	Plongeurs ou auges dans les dragues
F15B 9/00	Servomoteurs à asservissement dans les systèmes à pression de fluide
F24J 2/38	Dispositifs de poursuite pour les collecteurs de chaleur solaire
G03F 9/00	Production par voie photomécanique de surfaces texturées
G11B 5/588	Têtes rotatives dans les systèmes d'enregistrement de l'information
G21C 7/12	Déplacement des éléments de commande dans les réacteurs nucléaires
<u>Endroits relatifs à G05D 5/00</u>	
A24B 7/14	Coupe du tabac
B05C 11/02	Épaisseur du revêtement de matériau fluide sur une surface
B21B 37/16	Épaisseur, largeur, diamètre ou autres dimensions transversales des produits dans les laminoirs
C03B 18/04	Dimensions d'un ruban de verre

D21F 7/06	Épaisseur des couches dans la fabrication du papier
<u>Endroits relatifs à G05D 7/00</u>	
A45D 20/26	Quantité d'air dans les casques pour sécher les cheveux
A61M 5/168	Écoulement des agents vers le corps humain
B03C 3/36	Gaz ou vapeurs dans les séparateurs électrostatiques
B05C 11/10	Matériau fluide dans les dispositifs pour le revêtement
B67D 1/12	Débit de boissons à la pression
B67D 7/28	Transfert de liquides
C10K 1/28	Purificateurs de gaz
E21B 21/08	Nettoyage des trous de forage par jets de liquide
E21B 43/12	Extraction de fluide des puits
F01D 17/00	Flux dans les machines ou systèmes à déplacement non positif
F01M 1/16	Dispositions pour la lubrification des machines motrices
F01P 7/00	Débit de l'agent de refroidissement dans les machines motrices
F02C 9/16, F02C 9/50	Fluide de travail dans les turbines à gaz
F16L 55/027	Étranglements dans les tuyaux
F24F 11/00	Débit d'air ou alimentation en fluides de chauffage ou de refroidissement dans les dispositions pour le traitement de l'air
F26B 21/12	Débit d'air ou de gaz pour le séchage
G01G 11/08	Appareils de pesée à écoulement continu
G21D 3/14	Réfrigérant dans les installations à énergie nucléaire
<u>Endroits relatifs à G05D 9/00</u>	
B01D 21/34	Niveau de liquide dans les dispositions pour la sédimentation
B41L 27/04	Niveau d'encre dans les systèmes d'impression, de copie ou de polycopie
F22D 5/00	Alimentation en eau dans les chaudières
H01J 1/10, H01J 13/14	Électrodes liquides dans les tubes ou les lampes à décharge électrique
<u>Endroits relatifs à G05D 11/00</u>	
B01D 21/32	Densité dans les dispositions pour la sédimentation
B01F 15/04	Mélangeurs
B24C 7/00	Jets abrasifs
B28C 7/00	Mélanges d'argile et de ciment
B65G 53/66	Transporteurs de matériaux en vrac
F02K 3/075	Rapport des débits dans les ensembles fonctionnels de propulsion par réaction
<u>Endroits relatifs à G05D 13/00</u>	
B21C 1/12	Vitesse des tambours pour l'étirage du métal
B23Q 15/00	Vitesse de coupe de l'outil ou de la pièce

B30B 15/20	Vitesse du pilon dans les presses
B60K 31/00	Fixation ou limitation de la vitesse des véhicules
B60L 15/00	Véhicules propulsés électriquement
B60W 30/14	Régulateur d'allure pour les véhicules routiers [8]
B64D 31/08	Vitesse de croisière des aéronefs
D01D 1/09	Vitesse d'alimentation dans la fabrication de filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels
D01G 15/36	Machines de cardage
D02H 13/14	Machines d'ourdissage, d'ensouplage ou d'enverjure
D03D 51/16	Variation cyclique de la vitesse dans les métiers à tisser
G01N 30/32	Vitesse du fluide vecteur en analyse chimique
G11B 15/46	Supports d'enregistrement en forme de fils ou de bandes ou têtes pour de tels supports dans les systèmes d'enregistrement de l'information
G11B 19/28	Supports d'enregistrement autres qu'en forme de fils ou de bandes ou têtes pour de tels supports dans les systèmes d'enregistrement de l'information

Endroits relatifs à **G05D 15/00**

B25D 9/26	Outils à percussion portatifs
B30B 15/22	Pression exercée par le pilon dans les presses
B65H 59/00	Tension de matériau filiforme
B65H 77/00	Tension de bandes, de rubans ou de matériau filiforme
B66D 1/50	Tension de corde, de câble ou de chaîne
D03D 49/04	Tension dans les métiers à tisser
D05B 47/04	Tension dans les machines à coudre
D21F 3/06	Pression dans la fabrication du papier
F26B 13/12	Séchage des tissus
F26B 21/10	Pression de l'air ou des gaz pour le séchage
G11B 15/43	Tension du support d'enregistrement dans les dispositions pour l'enregistrement de l'information

Endroits relatifs à **G05D 16/00**

B60C 23/00	Pression des pneumatiques
B63C 11/08	Pression de l'air dans les vêtements de plongée
B64D 13/00	Pression de l'air dans les aéronefs
B65G 53/66	Transporteurs de matériaux en vrac
D01D 1/09	Fabrication des filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels
E21B 21/08	Nettoyage des trous de forage par jets de liquide
F01M 1/16	Dispositions pour la lubrification des machines motrices
G01N 30/32	Pression du fluide vecteur en analyse chimique
H01J 7/14	Pression dans les tubes ou les lampes à décharge électrique
H01K 1/52	Pression dans les lampes électriques à incandescence

Endroits relatifs à G05D 19/00

B25D 9/26 Outils à percussion portatifs

B65G 27/32 Transporteurs à secousses

Endroits relatifs à G05D 21/00

B01D 21/32 Densité dans les dispositions pour la sédimentation

B01D 53/30 Traitement de gaz ou de vapeurs

G01N 30/34 Composition du fluide vecteur en analyse chimique

Endroits relatifs à G05D 22/00

A01G 25/16 Arrosage des jardins, des champs, des terrains de sport ou similaires

A01K 41/04 Incubateurs à volailles

A24B 9/00 Produits à base de tabac

F24F 11/00 Conditionnement de l'air

F26B 21/08 Séchoirs

Endroits relatifs à G05D 23/00

A21B 1/40 Fours de boulangerie

A45D 6/20 Boucleurs

B21C 31/00 Extrusion de métaux

B60C 23/00 Température des pneumatiques

B64G 1/50 Véhicules spatiaux

C03B 18/18,
C03B 18/22 Bains de flottage pour la fabrication du verre

D01D 1/09 Fabrication de filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels

D04B 35/30 Machines à tricoter

D06F 75/26 Fers à repasser à main

D21F 5/06 Machines de fabrication du papier

F01M 5/00 Lubrifiant dans les dispositions pour la lubrification des machines motrices

F16N 7/08 Dispositions pour l'alimentation en huile ou en lubrifiant non spécifié à partir d'un réservoir

F22G 5/00 Surchauffe de la vapeur

F26B 21/10 Séchoirs

G01N 30/30 Température du fluide vecteur en analyse chimique

H01M 10/50 Éléments de stockage d'énergie électrique

H05B 6/06,
H05B 6/50,
H05B 6/68 Chauffage diélectrique, par induction ou par micro-ondes

H05G 1/36 Anode du tube à rayons X

Endroits relatifs à G05D 25/00

B41B 21/08 Machines à composer photographiques

H01S 3/10,
H05B 33/08, Lasers et autres sources lumineuses

H05B 35/00-
H05B 43/00

Renvois généraux

A01D 41/127	Moissonneuses-batteuses [7]
A01J 5/007	Machines à traire
B23K 9/095	Paramètres de soudage
B23Q 35/00	Copiage dans les machines-outils
B24B 17/00, B24B 49/00	Meulage ou polissage
B24C 7/00	Jets abrasifs
B67D 1/12	Débit de boissons à la pression
F23C 10/28	Appareils à combustion dans lesquels la combustion a lieu dans un lit fluidisé de combustible ou d'autres particules [7]
G03G 21/20	Procédés électrographiques, électrophotographiques ou magnétographiques
H02P 5/00-H02P 9/00	Moteurs ou générateurs dynamo-électriques

ANNEXE 91F G06N [**Projet-Rapporteur : M099/IB**] <CE41>
[Tr.: IB]

CL D 1/00 (transféré en **G06N 99/00**)

CL N **99/00** *Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe*

ANNEXE 92F G10 [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M Note
G10
1. La présente classe couvre tous les instruments émettant des sons, en général, que ceux-ci soient considérés comme étant musicaux ou non.
 2. Dans la présente classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 - "instruments de musique" n'exclut pas les dispositifs émettant un signal sonore unique.
 3. Le Schéma général qui suit a été élaboré à l'échelon de la classe elle-même afin de mettre en évidence le regroupement des élaborations appartenant aux diverses sous-classes, sous les trois types fondamentaux de rangement:
 - instruments à vent;
 - instruments à cordes;
 - instruments à percussion,

qui intéressent sans ambiguïté la majorité des instruments.

4. Il existe bien entendu quelques instruments dont le principe de fonctionnement se réclame avec moins d'évidence de l'un des trois types mentionnés dans la note (3) ci-dessus. Ils correspondent aux groupes **G10D 17/00** ou **G10K 7/00**, **G10K 9/00** ou **G10K 15/04**, tous les autres groupes trouvant normalement une place bien définie.

CL M Schéma
général

ACOUSTIQUE EN GÉNÉRAL; OPÉRATIONS SUR
LES ONDES SONORES

Analyse ou synthèse de la parole; reconnaissance de
la parole; analyse ou procédé audio **G10L**

Procédés ou dispositifs de transmission du son ou de
protection contre le son, non prévus ailleurs **11/00, 13/00**

Acoustique non prévue ailleurs **15/00**

INSTRUMENTS À VENT

Caractéristiques générales; détails ou accessoires **7/00; 9/00**

Orgues, harmoniums ou instruments similaires **1/00, 3/00**

Accordéons, concertinas ou instruments similaires;
autres types d'instruments **11/00; 7/00**

Sifflets; cornes **5/00; 9/00**

INSTRUMENTS À CORDES

Caractéristiques générales; détails ou accessoires **1/00; 3/00**

Pianos, clavecins, épinettes ou instruments de
musique à cordes similaires avec un ou plusieurs
claviers; outils ou procédés pour leur fabrication ou
leur entretien **1/00, 3/00; 9/00**

Autres instruments **1/00**

INSTRUMENTS À PERCUSSION

Cloches et crécelles ou instruments similaires **1/00, 3/00**

Autres instruments **13/00**

INSTRUMENTS PARTICULIERS; INSTRUMENTS
SE RÉCLAMANT D'UN PRINCIPE MAL
DÉTERMINÉ; COMBINAISON D'INSTRUMENTS;
ACCESSOIRES DE MUSIQUE

Instruments de musique électrophoniques **G10H**

Instruments de musique automatiques **G10F**

Sirènes; instruments à diaphragmes vibrants **7/00; 9/00**

Combinaisons: de pianos avec d'autres instruments;
d'autres instruments entre eux **5/00; 15/00**

Accessoires de musique **G10G**

INSTRUMENTS NON PRÉVUS AILLEURS **17/00**

ANNEXE 93F G10B [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL M **Titre** **ORGUES; HARMONIUMS OU INSTRUMENTS DE MUSIQUE À SOUFFLERIE SIMILAIRES** (harmonicas **G10D 7/12**; accordéons **G10D 11/00**; instruments automatiques **G10F 1/12**; combinaisons de microphones, de capteurs ou d'amplificateurs avec des instruments de musique **G10H**; orgues électroniques **G10H 7/00**)

CL M **1/00 Conception générale**

CL M **3/00 Parties constitutives ou accessoires**

AL M 3/02 · Soufflets

AL M 3/08 · Tuyaux, p.ex. tuyaux ouverts ou tuyaux à anches

AL M 3/12 · Touches ou claviers; Claviers d'orgue

AL M 3/22 · Détails spécialement adaptés aux orgues fonctionnant électriquement, p.ex. contacts

ANNEXE 94F G10C [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL M **Titre** **PIANOS, CLAVECINS, ÉPINETTES OU INSTRUMENTS DE MUSIQUE À CORDES SIMILAIRES AVEC UN OU PLUSIEURS CLAVIERS** (aspects non musicaux des pianos jouets **A63H 5/00**; instruments automatiques **G10F**; combinaisons de microphones, de capteurs ou d'amplificateurs avec des instruments de musique **G10H**)

CL M **1/00 Conception générale**

AL M 1/06 · des clavecins, des épinettes ou des instruments à cordes similaires

CL M **3/00 Parties constitutives ou accessoires**

CL M **5/00 Combinaisons avec d'autres instruments de musique, p.ex. avec des cloches ou des xylophones**

CL M **9/00 Procédés ou outils spécialement adaptés à la fabrication ou l'entretien des instruments de musique couverts par cette sous-classe**

ANNEXE 95F G10D [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL M **Titre INSTRUMENTS DE MUSIQUE À CORDES; INSTRUMENTS DE MUSIQUE À SOUFFLERIE; ACCORDÉONS OU CONCERTINAS; INSTRUMENTS DE MUSIQUE À PERCUSSION; INSTRUMENTS DE MUSIQUE NON PRÉVUS AILLEURS** (instruments de musique automatiques **G10F**; combinaisons d'instruments de musique avec des microphones, des capteurs ou des amplificateurs **G10H**; dispositifs générateurs de sons non considérés comme des instruments de musique **G10K**)

CL N *Note* 1. *La présente sous-classe couvre certains instruments de musique à cordes pour lesquels la présence d'un clavier est facultative, p.ex. les cithares. [new.]*
G10D 2. *La présente sous-classe ne couvre pas les pianos, les clavecins, les épinettes ou les instruments à cordes similaires qui comportent par conception un ou plusieurs claviers, et qui sont couverts par la sous-classe **G10C**. [new.]*

CL M **1/00 Conception générale des instruments de musique à cordes, p.ex. violons, harpes, mandolines, guitares, banjos ou cithares**

CL M **3/00 Parties constitutives des instruments de musique à cordes ou accessoires pour ces instruments, p.ex. barres glissantes [slide-bars]**

AL M 3/08 · · en forme de claviers

AL M 3/12 · Dispositifs de fixation des cordes, p.ex. cordiers ou chenètes de cordier

AL M 3/14 · Dispositifs d'accordage, p.ex. cheville, chenète de cordier ou disques à friction

AL M 3/18 · Mentonnières, plaques appui-bras ou gardes incorporées à l'instrument

CL M **7/00 Conception générale des instruments de musique à vent, p.ex. flûtes, ocarinas, hautbois, clarinettes, cornemuses, saxophones, trompettes ou harmonicas** (accordéons ou concertinas **G10D 11/00**; orgues ou harmoniums **G10B**; sifflets **G10K**)

AL M 7/02 · du type dans lequel l'air soufflé est dirigé vers une arête de rampe, p.ex. flûtes ou flageolets

AL M 7/06 · du type à anche battante [Rohrblatt] ou à anches, p.ex. hautbois, clarinettes, bassons ou cornemuses

AL M 7/10 · du type avec une embouchure en forme de coupe, p.ex. cornets, trompettes d'harmonie ou trombones

AL M 7/12 · du type à anches libres [à langue], p.ex. harmonicas ou trompettes jouets

CL M **11/00 Accordéons, concertinas ou instruments similaires; Claviers pour ces instruments**

CL M **13/00 Instruments de musique à percussion, p.ex. tambours, tambourins, timbales, castagnettes, cymbales, triangles, gongs ou plaques; Parties constitutives ou accessoires**

- AL M 13/06 · Castagnettes, cymbales, triangles ou autres instruments de musique à percussion à un seul ton (cloches **G10K 1/00**)
- CL M **15/00** **Combinaisons de différents instruments de musique** (combinaisons avec des pianos, des clavecins, des épinettes ou des instruments de musique à cordes similaires avec un ou plusieurs claviers **G10C 5/00**)
-

ANNEXE 96F G10F [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL U **Titre** < Inchangé >
- AL U 1/08 < Inchangé >
- AL M 1/16 · Instruments de musique à cordes autres que des pianos
- CL M **5/00** **Parties constitutives ou accessoires**
- AL M 5/06 · · Entraînement ou mise en place des cylindres, disques ou similaires; Dépliage, repliage ou guidage des plaques ou similaires
-

ANNEXE 97F G10G [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M **Titre** **ACCESSOIRES POUR LA MUSIQUE** (enseignement de la musique **G09B 15/00**) ;
**SUPPORTS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE; AUTRES DISPOSITIFS
AUXILIAIRES OU ACCESSOIRES POUR LA MUSIQUE OU POUR LES
INSTRUMENTS DE MUSIQUE** (métronomes **G04F 5/02**)
- CL M **7/00** **Autres dispositifs auxiliaires ou accessoires, p.ex. baguettes de chef d'orchestre ou étuis indépendants pour la colophane ou pour les cordes**
-

ANNEXE 98F G10H [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M **Titre** **INSTRUMENTS DE MUSIQUE ÉLECTROPHONIQUES; INSTRUMENTS DANS LESQUELS LES SONS SONT PRODUITS PAR DES MOYENS ÉLECTROMÉCANIQUES OU DES GÉNÉRATEURS ÉLECTRONIQUES, OU DANS LESQUELS LES SONS SONT SYNTHÉTISÉS À PARTIR D'UNE MÉMOIRE DE DONNÉES**
- CL M Note La présente sous-classe couvre les instruments de musique dans lesquels les différentes notes se présentent sous la forme d'oscillations électriques commandées par un exécutant et ou les oscillations sont converties en vibrations sonores par un haut-parleur ou un dispositif équivalent.
G10H

- CL M 1/02 · Moyens pour contrôler la fréquence des sons, p.ex. attaque ou affaiblissement; Moyens pour produire des effets musicaux particuliers, p.ex. vibratos ou glissandos
- AL M 1/12 · · · en filtrant des formes d'onde complexes (**G10H 1/14**, **G10H 1/16** ont priorité)
- AL M 3/12 · utilisant des générateurs résonnants mécaniques, p.ex. des cordes ou des instruments à percussion, dont les sons sont captés par des transducteurs électromécaniques, les signaux électriques étant alors traités ou amplifiés puis convertis en ondes sonores au moyen d'un haut-parleur ou d'un dispositif équivalent
- AL M 3/18 · · · utilisant des cordes, p.ex. guitares électriques
- AL M 5/14 · utilisant des résonateurs électromécaniques, p.ex. des cristaux de quartz, comme éléments déterminant la fréquence
- AL M 5/16 · utilisant des tubes à rayons cathodiques

ANNEXE 99F **G10K** [**Projet-Rapporteur : M110/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

- CL M **Titre DISPOSITIFS GÉNÉRATEURS DE SONS** (jouets musicaux ou sonores **A63H 5/00**) ; **PROCÉDÉS OU DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LE BRUIT OU LES AUTRES ONDES ACOUSTIQUES OU POUR AMORTIR CEUX-CI, EN GÉNÉRAL; ACOUSTIQUE NON PRÉVUE AILLEURS**
- CL M **1/00 Dispositifs dans lesquels le son est produit en frappant un corps résonnant, p.ex. cloches, sonneries ou gongs** (combinaisons avec des horloges ou des montres **G04B**, **G04C**; instruments de musique à sons multiples **G10D 13/08**; carillons automatiques **G10F 1/10**)
- CL M **9/00 Dispositifs dans lesquels le son est produit par la vibration d'un diaphragme ou un élément analogue, p.ex. cornes de brume, avertisseurs de véhicule ou vibreurs** (haut-parleurs ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues **H04R**)
- AL M 9/18 · Parties constitutives, p.ex. poires, pompes, pistons, commutateurs ou habillages
- CL M **11/00 Procédés ou dispositifs pour transmettre, conduire ou diriger le son en général; Procédés ou dispositifs de protection contre le bruit ou les autres ondes acoustiques ou pour amortir ceux-ci, en général**
- AL M 11/16 · Procédés ou dispositifs de protection contre le bruit ou les autres ondes acoustiques ou pour amortir ceux-ci, en général (**G10K 11/36** a priorité)
- AL D Note < Deleted / Supprimée >
11/16
- AL U Note < Inchangé >
11/168
- AL M 11/24 · · pour conduire le son à travers des corps solides, p.ex. fils métalliques
- AL M 11/28 · · · utilisant la réflexion, p.ex. réflecteurs paraboliques

ANNEXE 100F G10L [**Projet-Rapporteur : C451/EP**] <CE41>
[Tr.: EP]

CL M **Titre ANALYSE OU SYNTHÈSE DE LA PAROLE; RECONNAISSANCE DE LA PAROLE; ANALYSE OU TRAITEMENT DES SIGNAUX AUDIO**

CL N *Note* Cette sous-classe ne couvre pas :

G10L

- les dispositifs pour le stockage des signaux audio ou de parole, qui sont couverts par les sous-classes **G11B** et **G11C**; [new.]
- le codage des signaux de parole compressés pour la transmission ou le stockage, qui est couvert par le groupe **H03M 7/30**. [new.]

CL M **11/00 Détermination ou détection des caractéristiques de la parole ou des signaux audio qui ne se limitent pas à un seul des groupes G10L 15/00-G10L 21/00**

AL M 11/02 • Détection de présence ou d'absence de signaux de parole

CL M **13/00 Synthèse de la parole; Systèmes de synthèse de la parole à partir de texte**

AL M 13/04 • • Détails des systèmes de synthèse de la parole, p.ex. structure du synthétiseur ou gestion de mémoire

AL M 13/08 • Analyse de texte ou génération de paramètres pour la synthèse de la parole à partir de texte, p.ex. conversion graphème-phonème, génération de prosodie ou détermination de l'intonation ou de l'accent tonique

AL M 15/08 • Classement ou recherche de la parole

AL M 15/12 • • utilisant des techniques de programmation dynamique, p.ex. normalisation temporelle par comparaison dynamique [DTW]

AL M 15/14 • • utilisant des modèles statistiques, p.ex. des modèles de Markov cachés [HMM] (**G10L 15/18** a priorité)

AL M 15/20 • Techniques de reconnaissance de la parole spécialement adaptées de par leur robustesse contre les perturbations environnantes, p.ex. en milieu bruyant ou reconnaissance de la parole émise dans une situation de stress (**G10L 21/02** a priorité)

CL M **19/00 Techniques d'analyse ou de synthèse de la parole ou des signaux audio pour la réduction de la redondance, p.ex. dans les vocodeurs; Codage ou décodage de la parole ou des signaux audio, p.ex. pour la compression ou l'expansion, les modèles filtre-source ou l'analyse psychoacoustique**

AL M 19/02 • utilisant l'analyse spectrale, p.ex. vocodeurs à transformée ou vocodeurs à sous-bandes

AL M 19/12 • • • Détermination ou codage d'une excitation codée, p.ex. dans les vocodeurs à prédiction linéaire excités par code [CELP]

AL M 19/14 • • Détails non prévus dans les groupes **G10L 19/06-G10L 19/12**, p.ex. codage du gain, conception du post-filtrage ou structure du vocodeur

- AL M 21/00 **Traitement du signal de parole pour produire un autre signal audible ou non audible, p.ex. visuel ou tactile, afin de modifier sa qualité ou son intelligibilité (G10L 19/00 a priorité)**
- CL M 21/00 **Traitement du signal de parole pour produire un autre signal audible ou non audible, only p.ex. visuel ou tactile, afin de modifier sa qualité ou son intelligibilité (G10L 19/00 a priorité; systèmes de synthèse de texte à partir de la parole G10L 15/00)**
- AL M 21/02 • Amélioration de l'intelligibilité de la parole, p.ex. réduction de bruit ou annulation d'écho (réduction des effets d'écho dans les systèmes à ligne de transmission H04B 3/20; suppression d'écho dans les téléphones mains libres H04M 9/08)
- AL M 21/06 • Transformation de la parole en une représentation non audible, p.ex. visualisation de la parole ou traitement de la parole pour les aides tactiles (G10L 15/26 a priorité)

ANNEXE G12B [**Projet-Rapporteur : C448/JP**] <CE41>
101F [Tr.: IB]

- CL M 3/00 **Détails de mouvements non prévus ailleurs** (amortissement de chocs ou de vibrations en général F16F; moyens d'éviter le déséquilibre des forces F16F 15/00; essai d'équilibrage G01M)
- CL D 21/00 (transféré en G01Q 10/00-G01Q 90/00)
- CL D Note < Supprimée >
21/00
- AL D 21/02 (transféré en G01Q 60/00-G01Q 70/00)
- AL D 21/04 (transféré en G01Q 60/10)
- AL D 21/06 (transféré en G01Q 60/18)
- AL D 21/08 (transféré en G01Q 60/24)
- AL D 21/10 (transféré en G01Q 60/50)
- AL D 21/12 (transféré en G01Q 60/24)
- AL D 21/20 (transféré en G01Q 10/00)
- AL D 21/22 (transféré en G01Q 10/00)
- AL D 21/24 (transféré en G01Q 10/00)
-

ANNEXE G21J [Projet-Rapporteur : D078/GB] <CE41>
102F [Tr.:]

CL M Titre **EXPLOSIFS NUCLÉAIRES; LEURS APPLICATIONS**

CL M 5/00 Dispositions pour la détection des explosions nucléaires

ANNEXE H01F [Projet-Rapporteur : M702/EP] <CE41>
103F [Tr.: EP]

CL N Note *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à 1/00 quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère. [new.]*

ANNEXE H01J [Projet-Rapporteur : C448/JP] <CE41>
104F [Tr.: IB]

CL M 37/00 Tubes à décharge pourvus de moyens permettant l'introduction d'objets ou d'un matériau à exposer à la décharge, p.ex. pour y subir un examen ou un traitement (H01J 33/00, H01J 40/00, H01J 41/00, H01J 47/00, H01J 49/00 ont priorité; techniques ou appareils à sonde à balayage G01Q; essais sans contact de circuits électroniques utilisant des faisceaux électroniques G01R 31/305)

ANNEXE H01L [Projet-Rapporteur : D011/DE] <CE41>
105F [Tr.:]

CL M Titre **DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS; DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES À L'ÉTAT SOLIDE NON PRÉVUS AILLEURS** (emploi de dispositifs à semi-conducteurs pour les mesures G01; résistances en général H01C; aimants, inductances, transformateurs H01F; condensateurs en général H01G; dispositifs électrolytiques H01G 9/00; piles, accumulateurs H01M; guides d'ondes, résonateurs ou lignes du type guide d'ondes H01P; connecteurs de lignes, collecteurs de courant H01R; dispositifs d'émission stimulée H01S; résonateurs électromécaniques H03H; haut-parleurs, microphones, têtes de lecture pour tourne-disques ou transducteurs acoustiques électromécaniques analogues H04R; sources le lumière électrique en général H05B; circuits imprimés, circuits hybrides, enveloppes ou détails de construction d'appareils électriques, fabrication d'ensembles de composants électriques H05K; emploi de dispositifs à semi-conducteurs dans des circuits ayant une application particulière, voir la sous-classe relative à l'application)

ANNEXE H01L [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
106F [Tr.: EP]

CL M Note
H01L

1. La présente sous-classe couvre :
 - les dispositifs électriques à l'état solide non couverts par une autre sous-classe, ainsi que leurs détails, et comprend: les dispositifs à semi-conducteurs adaptés pour le redressement, l'amplification, la génération d'oscillations ou la commutation; les dispositifs à semi-conducteurs sensibles aux radiations; les dispositifs électriques à l'état solide utilisant les effets thermo-électriques, supraconducteurs, piézo-électriques, électrostrictifs, magnétostrictifs, galvano-magnétiques ou de résistance négative et les dispositifs à circuits intégrés; [2]
 - les photo-résistances, les résistances sensibles au champ magnétique, les résistances sensibles au champ électrique, les capacités avec barrière de potentiel, les résistances avec barrière de potentiel ou de surface, les diodes émettrices de lumière non cohérente et les circuits à film mince ou à film épais; [2]
 - les procédés et appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs, sauf dans les cas où de tels procédés ne comportent qu'une seule étape et sont classables ailleurs. [2]
2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "plaquette" désigne une tranche d'un matériau de substrat semi-conducteur ou cristallin, qui peut être modifiée par diffusion d'impuretés (dopage), implantation d'ions ou épitaxie, et dont la surface active peut être organisée en ensembles de composants discrets ou en circuits intégrés; [8]
 - "corps à l'état solide" signifie le corps d'un matériau à l'intérieur duquel ou à la surface duquel se produisent les effets physiques caractéristiques du dispositif. Dans les dispositifs thermo-électriques, elle inclut tous les matériaux traversés par le courant.

Les régions dans ou sur le corps du dispositif (autres que le corps à l'état solide lui-même) qui électriquement exercent une influence sur le corps à l'état solide sont considérées comme "électrodes", qu'elles soient munies ou non de connexions électriques externes. Une électrode peut comporter plusieurs parties, et le terme comprend les régions métalliques qui exercent une influence sur le corps à l'état solide à travers une région isolante (p.ex. couplage capacitif), ainsi que les aménagements de couplage inductif avec le corps. La région diélectrique dans un dispositif capacitif est considérée comme une partie de l'électrode. Dans les dispositifs comportant plusieurs parties, seules celles de ces parties qui exercent une influence sur le corps à l'état solide en vertu de leur forme, de leurs dimensions, ou de leur disposition, ou du matériau dont elles sont formées, sont considérées comme des parties de l'électrode. Les autres éléments sont considérés comme des "dispositions pour conduire le courant électrique vers le, ou hors du corps à l'état solide", ou bien comme des "interconnexions entre les composants à l'état solide formés dans ou sur un substrat commun", c. à d. les fils de connexion; [2]

- "dispositif" signifie un élément de circuit électrique; dans le cas où un élément de circuit électrique est l'un d'une pluralité d'éléments formés dans ou sur un substrat commun, il est désigné par l'expression

- "composant"; [2]
- "dispositif complet" est un dispositif dans son état complètement assemblé qui peut ou non nécessiter un traitement ultérieur, p.ex. l'électroformage, avant d'être prêt à l'emploi, mais qui ne requiert pas l'adjonction d'unités structurelles additionnelles; [2]
 - "partie" s'applique à tous les éléments structurels qui sont inclus dans un dispositif complet; [2]
 - "conteneur" est une enceinte faisant partie d'un dispositif complet, et se compose essentiellement d'un boîtier solide à l'intérieur duquel le corps du dispositif est placé ou bien qui est formé autour du corps sans, pour autant, constituer une couche qui soit en contact étroit avec celui-ci. Une enceinte consistant en une ou plusieurs couches formées sur le corps et en contact étroit avec lui est désignée par l'expression "capsulation"; [2]
 - "circuit intégré" est un dispositif dont tous les composants, p.ex. diodes, résistances, sont réalisés sur ou dans un substrat commun, et constituent le dispositif en incluant les interconnexions entre les composants; [2]
 - "assemblage" d'un dispositif est le montage du dispositif à partir de ses composants structurels; il comprend le remplissage des conteneurs. [2]
3. Dans la présente sous-classe, le procédé ou l'appareil pour la fabrication ou le traitement d'un dispositif d'une part, et le dispositif lui-même d'autre part, sont tous deux classés si les deux sont décrits de façon suffisante pour présenter un intérêt. [6]
4. *Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]

ANNEXE H01S [**Projet-Rapporteur : M702/EP**] <CE41>
107F [Tr.: EP]

CL N *Note Il est important de tenir compte de la note (3) après le titre de la section C qui indique à 5/00 quelle version du tableau périodique des éléments chimiques la CIB se réfère.* [new.]

ANNEXE H04M [**Projet-Rapporteur : M103/SE**] <CE41>
108F [Tr.:]

CL M **Titre COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES** (circuits pour la commande d'autres appareils par un câble téléphonique et ne comprenant pas d'appareil de commutation téléphonique **G08**)

- CL M Note H04M
1. La présente sous-classe couvre :
 - les systèmes de communication téléphonique combinés avec d'autres systèmes électriques;
 - les dispositions d'essai spécialement adaptées aux systèmes de communication téléphonique.

2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "abonné" est l'expression générale en ce qui concerne l'équipement terminal, p.ex. téléphones d'usage public;
- "sous-station" signifie un équipement d'abonné ou de contrôle qui peut connecter un seul abonné à une ligne sans faire de choix en ce qui concerne l'abonné;
- "satellite" est un type de central dont le fonctionnement dépend de signaux de commande reçus d'un central de supervision;
- "centres de commutation" comprend les centraux et les satellites.

CL M Schéma
général

SYSTÈMES

Combinés; à postes groupés; à prépaiement **11/00; 13/00; 17/00**

ÉQUIPEMENT ET DISPOSITIONS

Équipement **1/00**

Centraux: automatiques; manuels **3/00; 5/00**

Interconnexions: centralisées; non centralisées **7/00; 9/00**

Contrôle; alimentation **15/00; 19/00**

MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES

GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE **99/00**

CL M 1/00 **Équipement de sous-station, p.ex. pour utilisation par l'abonné** (fonctions ou services prévus aux centraux pour l'abonné **H04M 3/00**; postes avec jetons à prépaiement **H04M 17/00**; dispositions d'alimentation **H04M 19/08**)

CL M 1/03 • • Caractéristiques de structure des microphones ou écouteurs, p.ex. appareils téléphoniques portatifs

CL M 1/04 • • Supports pour microphones ou écouteurs

AL M 1/05 • • • spécialement adaptés pour l'usage sur la tête, la gorge ou la poitrine

AL U 1/08 < Inchangé >

CL M 1/15 • • Protection ou guidage de cordon de téléphone

CL M 1/18 • • Appareils téléphoniques spécialement adaptés à la marine, les mines ou d'autres endroits exposés aux dangers d'environnement (**H04M 1/19** a priorité)

CL M 1/19 • • Dispositions de microphones, écouteurs, ou appareils complets pour empêcher l'écoute indiscreète, pour atténuer le bruit ou pour empêcher la transmission indésirable; Embouchures ou écouteurs spécialement adaptés à cet effet (circuits pour empêcher l'écoute indiscreète **H04M 1/68**; cabines téléphoniques **E04H 1/14**)

CL M 1/21 • • Combinaisons avec un équipement auxiliaire, p.ex. avec pendule ou bloc-notes

CL U 1/22 < Inchangé >

- CL M 1/24 · Dispositions pour les essais
- CL M 1/253 · Appareils téléphoniques utilisant la transmission numérique de la parole
- CL M 1/26 · Dispositifs pour appeler un abonné (**H04M 1/66** a priorité)
- CL M 1/274 · · · avec possibilité d'emmagasiner plus d'un numéro d'abonné à la fois
- AL M 1/2745 · · · · utilisant des mémoires électroniques statiques, c. à d. des mémoires dont le fonctionnement ne requiert pas de mouvement relatif entre des moyens d'emmagasinage et un transducteur, p.ex. puces électroniques
- AL M 1/515 · · en produisant ou sélectionnant d'autres signaux que des trains d'impulsions de formes semblables ou d'autres signaux que des courants d'une ou plusieurs fréquences différentes, p.ex. production de signaux en courant continu de polarité alternée, impulsions codées ou sélection par impédances
- AL M 1/52 · · Dispositions dans lesquelles un cadran ou un moyen analogue est couplé mécaniquement à un sélecteur de ligne
- AL M 1/54 · · · Dispositions dans lesquelles un cadran ou un moyen analogue produit des signaux d'identification, p.ex. dans des systèmes à lignes à postes groupés
- CL M 1/58 · Circuits protégés contre les bruits d'ambiance
- AL M 1/677 · · Dispositions pour empêcher la composition ou l'émission de numéros prédéterminés de téléphone ou de types sélectionnés de numéros de téléphone, p.ex. numéros à longue distance
- AL U 1/737 < Inchangé >
- AL M 1/76 · · Compensation pour les différences d'impédance de ligne
- CL M 1/78 · Circuits dans lesquels des signaux vocaux à basse fréquence se déplacent dans un sens sur une ligne, alors que dans l'autre sens de la ligne les signaux à fréquence vocale sont modulés sur un signal porteur à haute fréquence
- CL M 3/02 · Appel de sous-stations, p.ex. par sonnerie (appel sélectif **H04Q**)
- AL M 3/04 · · le signal d'appel étant fourni par un sélecteur final
- AL M 3/06 · · le signal d'appel étant fourni par un circuit de ligne d'abonné
- AL U 3/10 < Inchangé >
- CL U 3/22 < Inchangé >
- AL M 3/34 · · · Essai de diaphonie
- CL M 3/36 · · Comptage statistique, p.ex. enregistrement des cas où le trafic dépasse la capacité des tronçons
- CL M 3/487 · · Dispositions pour fournir des services d'information, p. ex. des services à parole enregistrée ou l'indication de l'heure

- CL M 3/60 • Systèmes semi-automatiques, c. à d. systèmes dans lesquels la sélection numérique de la ligne sortante est sous le contrôle d'un opérateur
- AL M 5/12 • Appels de sous-stations, p.ex. par sonnerie
- AL M 5/20 • • Dispositions pour indiquer les numéros des lignes entrantes
- CL M **7/00 Dispositions d'interconnexion entre centres de commutation**
- CL M 7/06 • utilisant des connexions auxiliaires pour la commande ou la surveillance
- CL M 7/12 • pour l'exploitation entre centraux comportant différents types d'équipement de commutation, p.ex. à entraînement mécanique et pas à pas ou décimal et non décimal
- CL U **9/00** < Inchangé >
- CL M 9/08 • Systèmes téléphoniques à haut-parleur à double sens comportant des moyens pour conditionner le signal, p.ex. pour supprimer les échos dans l'une ou les deux directions du trafic
- CL M **11/00 Systèmes de communication téléphonique spécialement adaptés pour être combinés avec d'autres systèmes électriques**
- CL M 11/02 • avec sonnerie ou systèmes annonciateurs
- CL M 11/04 • avec systèmes d'alarme, p.ex. systèmes d'alarme d'incendie, de police ou systèmes antivol
- CL M 11/06 • Transmission simultanée téléphonique et de données, p.ex. transmission télégraphique sur les mêmes conducteurs
- CL M 11/08 • spécialement adaptés pour recevoir au choix des matières récréatives ou des informations
- CL M 11/10 • avec systèmes d'enregistrement et de reproduction de dictée
- CL M **15/00 Dispositions de comptage, de contrôle de durée ou d'indication de durée**
- CL U 15/02 < Inchangé >
- AL U 15/06 < Inchangé >
- AL M 15/26 • • avec un compteur au central commandé par un opérateur
- AL M 15/30 • • le compteur n'étant pas commandé à partir du central
- CL U 15/38 < Inchangé >
- AL M 17/02 • Systèmes à prépaiement à monnaie ou à jeton
- AL M 19/02 • fournissant un courant de sonnerie ou des tonalités de surveillance, p.ex. tonalité de numérotation ou tonalité d'occupation
- AL M 19/04 • • le courant de sonnerie étant produit aux sous-stations

AL M 19/06 · dans lesquelles les sources d'alimentation de courant à des centres de commutation subordonnés sont chargées à partir du central principal

CL M 19/08 · avec des sources d'alimentation de courant aux sous-stations (produisant un courant de sonnerie **H04M 19/04**)

ANNEXE H04R [Projet-Rapporteur : M110/EP] <CE41>
109F [Tr.: EP]

CL U 3/12 < Inchangé >

CL M 5/02 · Dispositions spatiales ou structurelles de haut-parleurs

CL U 5/02 < Inchangé >

AL U 9/06 < Inchangé >

AL U 11/02 < Inchangé >

AL U 19/02 < Inchangé >

CL U **27/00** < Inchangé >

[Fin des annexes techniques et du document]